

DE DIETRICH & C^{IE}

MAISON FONDÉE EN 1684

NIEDERBRONN-LES-BAINS

(Bas-Rhin)



APPAREILS DE CHAUFFAGE

1953

SPÉCIALITÉS DES USINES :

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE REICHSHOFFEN :

Matériel automoteur de tous types pour voie normale et voie étroite ;
Voitures métalliques ;
Wagons, fourgons, tenders.

WAGONS SPÉCIAUX :

Wagons frigorifiques, wagons à déchargement automatique, wagons citernes, wagons à bennes, wagons à ballast, etc., etc. ;
Aiguillages et changements de voies pour chemins de fer, tramways, mines, etc. ;
Essieux montés ;
Pièces de forge ;
Mécanique générale.

SCIERIES DE REICHSHOFFEN :

Sciages chêne, hêtre, pin ;
Traverses et mats créosotés ;
Meubles de bureaux.

FONDERIES DE NIEDERBRONN :

Fonte mécanique ;
Chaudières de chauffage central ;
Appareils pour l'industrie chimique en fonte spéciale.

FONDERIES DE MERTZWILLER :

Appareils de chauffage ;
Poêles d'appartement et d'ateliers en fonte noire et émaillée ;
Cuisinières en acier émaillé ;
Radiateurs pour chauffage central ;
Pièces diverses en fonte.

FONDERIES DE ZINSWILLER :

Appareils pour les industries chimiques - pharmaceutiques - alimentaires etc... en fonte spéciale, en fonte et acier revêtus d'émaux anti-acide
Revêtement R. C. D. à base de caoutchouc résistant aux acides et aux alcalis.
Baignoires en fonte avec émail porcelaine et émail chimique pour sources salines et bains médicaux.
Pièces en fonte brute ou émaillée sur devis.

DE DIETRICH & C^{IE}

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE UN MILLIARD DE FRANCS

NIEDERBRONN-LES-BAINS
(BAS-RHIN)

MAISON
EN



FONDÉE
1884

TÉLÉPHONE: NIEDERBRONN 3 & 5
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:
DIETRICENTRAL - NIEDERBRONN
CHÈQUES POSTAUX STRASBOURG 284
REGISTRE DE COMMERCE STRASBOURG B 359
REGISTRE DES PRODUCTEURS BAS-RHIN 184

Niederbronn-les-Bains, décembre 1953



N. réf. P 161 - Chauffage Domestique

V. réf.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous remettre avec la présente notre nouveau tarif appareils de chauffage et cuisinières vous renseignant sur les modèles fabriqués en 1954.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur nos nouveaux modèles de poêles

Américain „PRINCE“ No 749
Cheminée „MIGNON“ No 644.

Ci-joint veuillez trouver gravures de ces appareils. Nous vous adresserons ultérieurement les planches à insérer dans notre catalogue auxquelles nous joindrons celles de nos cuisinières à feu continu.

La Cheminée „CARMEN“ No 643 sera supprimée de la fabrication; nous livrerons ce modèle jusqu'à sortie du modèle „MIGNON“ No 644 prévue courant Février 1954 et nous nous permettrons de remplacer ultérieurement les commandes en Cheminées No 643 par des Cheminées du nouveau modèle sous réserve de votre accord.

Les prix des couvercles de propreté que vous pourrez calculer par différence sur les prix de tarif des cuisinières livrées sans ou avec couvercle, s'entendent emballage compris.

Les nouveaux prix seront appliqués à toutes les commandes dont les accusés de réception portent un délai de livraison postérieur au 1er janvier 1954.

Nous espérons que, comme par le passé, vous voudrez bien réserver la faveur de vos ordres à l'exécution desquels nous réserverons nos meilleurs soins.

En vous remerciant par avance de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

DE DIETRICH & Cie

Annexes

DE DIETRICH & C^{IE}

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE UN MILLIARD DE FRANCS

MAISON FONDÉE EN 1684

SIÈGE SOCIAL à **NIEDERBRONN-LES-BAINS** (Bas-Rhin)

R. C. Strasbourg Vol. B 359

Télégramme:

Dietricentral Niederbronn

Téléphone N° 3 et 5

BUREAUX à PARIS

39 bis, Rue de Châteaudun (9^e)

Téléphone:

TRInité 51-45 et 51-46

Télégramme:

Dietrifonderies Paris

USINES à

NIEDERBRONN (Bas-Rhin)

MERTZWILLER (Bas-Rhin)

REICHSHOFFEN (Bas-Rhin)

ZINSWILLER (Bas-Rhin)



APPAREILS DE CHAUFFAGE

HISTORIQUE

Il faut remonter à la fin du XVII^e siècle pour trouver l'origine de la Maison DE DIETRICH & C^{IE}, l'une des plus anciennes usines métallurgiques de France. C'est en l'année 1684 que Jean Dietrich, fils de Dominique Dietrich, ammeistre de Strasbourg, qui apposa son seing au bas de l'acte par lequel Strasbourg se donna à la France, devient Maître de Forges dans une des vallées des Basses-Vosges, à JAEGERTHAL.

Peu à peu, notamment sous l'influence du Baron Jean de Dietrich et de ses descendants, cette industrie se développe et la Maison DE DIETRICH étend son activité.

Elle acquiert d'abord l'usine de ZINSWILLER, puis crée un laminoir pour la fabrication des tôles de fer, le premier qui ait existé en France. C'est ensuite la création des FORGES DE REICHSHOFFEN, de l'usine de NIEDERBRONN, et enfin l'adjonction au groupe DE DIETRICH des Forges et Aciéries de MOUTERHOUSE et de la Fonderie de MERTZWILLER.

Au cours des années, les fabrications de ces diverses usines se sont modifiées, développées, modernisées. Depuis fort longtemps cependant plusieurs usines étaient spécialisées dans la fabrication des appareils de chauffage en fonte et la Maison DE DIETRICH & C^{IE}, forte de son expérience de deux siècles et demi, fabrique aujourd'hui dans deux de ses usines du matériel de chauffage conçu d'après les dernières données scientifiques.

Les installations, durement éprouvées par la guerre, ont été reconstruites selon les techniques les plus modernes et la Maison DE DIETRICH & C^{IE} est heureuse de pouvoir à nouveau mettre à la disposition de sa clientèle une gamme sélectionnée d'appareils de chauffage et de cuisine.

DE DIETRICH & C^{IE} - NIEDERBRONN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES PRODUITS DES FONDERIES

Chapitre I - Généralités

1. - La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commande.
2. - Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente, ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier au contrat considéré.
3. - Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engagent pas.
4. - L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès qu'il nous a adressé une commande soit directement, soit par l'entremise d'un de nos agents. **Les commandes ne nous engagent qu'après avoir fait l'objet d'une confirmation expresse de notre part.** Aucune commande ne pourra être annulée par l'acheteur sans que nous soyons préalablement tombés d'accord avec lui sur le montant de l'indemnité compensatrice.

Chapitre II - Livraisons

5. - La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle; en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins où s'opère le transfert de propriété, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur:
 - dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis;
 - dès l'avis de mise à disposition, à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et s'il n'y a pas de réception en usine;
 - huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que ledit avis est demeuré sans suite;
 - dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.
6. - **Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation** par le fait d'indications telles que: remise franco en gare et sur l'embranchement particulier «à quai», «à domicile», opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.

7. - Aucune réclamation visant la composition du matériel livré, quantités et poids, ou sa non-conformité avec le bordereau d'expédition ne sera admise si elle nous parvient plus de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.
8. - **Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable.** Les pièces devront alors être rendues franco de port. L'avoir ne sera établi, lorsqu'il y aura lieu, qu'après réception et vérification de l'envoi, en cas de faute de notre part, reconnue par nous. Cet avoir comprendra les frais de retour de la marchandise défectueuse, ceux-ci étant limités au coût du transport par fer, du parcours de l'usine au lieu de destination prévu à la commande.

Chapitre III - Prix

9. - Les propositions pour fournitures disponibles s'entendent sauf vente entretemps s'il n'y est pas prévu de délai d'option.
10. - **Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.**
11. - Les marchandises sont livrées aux revendeurs (grossistes, détaillants, installateurs) à la condition expresse qu'elles ne seront revendues aux usagers qu'aux prix de notre tarif ou, en tout état de cause, aux prix légalement autorisés.

Chapitre IV - Délais

12. - **Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif.** Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il en est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de notre accord définitif.
13. - Nous sommes dégagés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent, de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard:
 - 1) dans le cas où le retard proviendrait de cas de force majeure ou d'événements tels que : lock out, grèves, épidémies, guerre, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie ou main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interdiction ou retards de transports, toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs, modifications légales de l'horaire du travail, accidents d'outillage, ou enfin, tous autres faits indépendants de notre volonté.;
 - 2) dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Chapitre V - Conditions de Paiement

14. - **Sauf stipulations contraires prévues par nous, toutes nos fournitures sont payables à 30 jours fin de mois** de la date d'expédition, ou à défaut, de mise à disposition, net, sans escompte, et sur référence commerciale d'usage.
15. - Nous pourrions prévoir au contrat un versement à la commande, en cours d'exécution de celle-ci, ou à la livraison lorsque nous le jugeons opportun, notamment à l'occasion d'une première fourniture ou pour le cas de circonstances exceptionnelles.

16. - Aucune modification à ces conditions générales de paiement ne nous est opposable si elle n'a pas été acceptée par nous par écrit à la conclusion du contrat.
17. - **Les factures sont payables à Niederbronn**, net et sans escomptes. En cas de paiement par traite, l'acheteur devra accepter celui-ci dans les délais prévus et indiquer une domiciliation bancaire; les frais afférents seront à la charge de l'acheteur. Nos traites et d'une manière générale les différents modes de règlement acceptés par nous n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
18. - En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré de 1 % sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.
19. - En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur, comme aussi dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une traite ne sont pas effectués à la date convenue, les sommes dues (comprenant notamment tous les frais engagés dans la fabrication) deviennent immédiatement exigibles quelles que soient les conditions convenues antérieurement.
20. - En cas de non-paiement de l'un des termes par l'acheteur, nous pourrions surseoir à toute fabrication et à toute livraison sans qu'aucune indemnité puisse nous être réclamée de ce fait et tout acompte versé par l'acheteur restera notre propriété jusqu'à fixation du montant des dommages-intérêts, lesquels comprendront notamment tous les frais engagés dans la fabrication.
21. - Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci si la preuve de sa défectuosité ne nous a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptable que sur la valeur de facturation des seules pièces incriminées.

Chapitre VI

Transport - Emballage - Responsabilité des Transporteurs

22. - Lorsque nous assumons des opérations de chargement sur wagons, de calage, de transport, d'octroi, d'assurances, d'exportation, de manutention et d'amener à pied d'œuvre, nous n'agissons que comme mandataires de l'acheteur même dans le cas de prix établis «franco gare destinataire», «embranchement particulier», «à quai», «à domicile» ou selon toute autre formule.
23. - **Quel que soit le mode de facturation et de transport, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée, et le cas échéant, d'engager des recours vis-à-vis du transporteur.**

Chapitre VII - Garantie et Retours

24. - **Notre garantie est strictement limitée au remplacement pur et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses par de nouvelles pièces**, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, notamment pour usinage, montage, emploi, transport, octroi, etc. . .

25. - Toute réclamation pour être admise, doit être formulée dans les 30 jours suivant la réception pour défaut ou vice apparent des marchandises, et dans les six mois, pour défaut ou vice non apparent.
26. - Les pièces reconnues défectueuses de notre fait lors du rendu donnent lieu à un avoir et restent notre propriété. Le remplacement est facturable, sauf variation du poids, aux conditions de la facture initiale si le rebut a été reconnu dans le délai de garantie. Le remplacement ne s'entend que pour des exigences répondant à des conditions normales d'exécution.
27. - La réparation, le remplacement, ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à indemnité pour frais divers (main-d'œuvre, etc. . .) retard de livraison, accidents ou préjudice quelconque.
28. - Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses, à notre charge (réserve étant faite de ce qui serait imputable à une mauvaise conception de conformation à nous imposer) mais réparables, si l'acheteur se charge de la réparation, celle-ci ne peut être exécutée à nos frais qu'après accord préalable entre l'acheteur et nous sur le montant de la dépense à engager.
29. - Nous déclinons toute responsabilité pour les accidents qui surviendraient, du fait de notre fourniture, au personnel ou au matériel de l'acheteur, de même que pour tout changement de la qualité du métal survenu à la suite de réchauffage, traitement thermique, etc. . . opéré par l'acheteur.
30. - **Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable.** Ces retours sont à faire au lieu indiqué par nous ou à défaut de précisions de notre part à notre adresse à la gare d'expédition. La non-observation de cette règle entraînerait des pertes de temps et occasionnerait des frais que nous devrions porter au débit du client.

Toutes les pièces retournées (sauf celles avariées), après accord préalable, doivent nous être rendues en parfait état de revente et nous nous réservons de débiter le client des frais de remise en état éventuels ou de refuser les pièces qui ne pourraient plus être utilisées.

Aucun paiement ne peut être suspendu tant que le retour n'a pas été accepté par nous et justifié par un avoir régulier.

Chapitre VIII - Contestation

31. - **Toute contestation qui n'aura pu être réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de notre siège social.**

Chapitre IX - Conditions Particulières

32. - En cas de non-concordance absolue entre les conditions générales ci-dessus et les conditions particulières de notre offre, **il est expressément stipulé que les clauses des conditions particulières l'emportent sur celles des conditions générales.**

CONDITIONS GÉNÉRALES SPÉCIALES

Chauffage Domestique

Emballage.

Nous prenons à notre charge l'emballage normal des appareils de chauffage et cuisinières qu'il est d'usage d'emballer.

Cependant, toutes les fois qu'un emballage spécial nous sera demandé (emballage maritime par exemple) ou qu'il y aura lieu d'emballer des pièces de rechange, les frais afférant à ces opérations seront facturés au plus juste prix de revient.

Ni les emballages normaux des appareils de chauffage ou des cuisinières, ni les emballages spéciaux ne sont repris.

Pièces de Rechange.

Toutes les pièces de rechange et de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

Garantie.

- a) Les légers fendillements qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les émaux de teinte claire, ne peuvent en aucun cas être considérés comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et l'émail mais ne nuisent en rien à l'adhérence de ce dernier.
- b) Tous nos types d'appareils estampillés NF-UFACD ou non, étant expérimentés avant leur mise en vente, et leur bon fonctionnement reconnu par l'expérience, nous ne reprenons aucun appareil.

Nous ne garantissons le bon fonctionnement de nos appareils que dans les conditions de pose et de conduite prescrites dans nos instructions propres à chaque appareil et pour le combustible préconisé dans ces instructions.

En cas de contestation entre l'utilisateur et le revendeur, nous sommes tout disposés à conseiller les deux parties en vue d'aplanir leur différend, mais notre intervention ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'une responsabilité quelconque de notre part.

MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

La manière dont l'appareil est relié à la cheminée a également une grande influence sur le tirage et il importe de prendre les précautions suivantes:

a) L'appareil doit se trouver aussi près que possible du conduit de fumée.

On a souvent tendance à monter les poêles avec de longs tuyaux dans l'espoir que ceux-ci joueront le rôle de récupérateurs de la chaleur sensible des fumées. Les poêles estampillés jouent eux-mêmes ce rôle de récupérateur et la faible chaleur que conservent leurs fumées est indispensable au tirage.

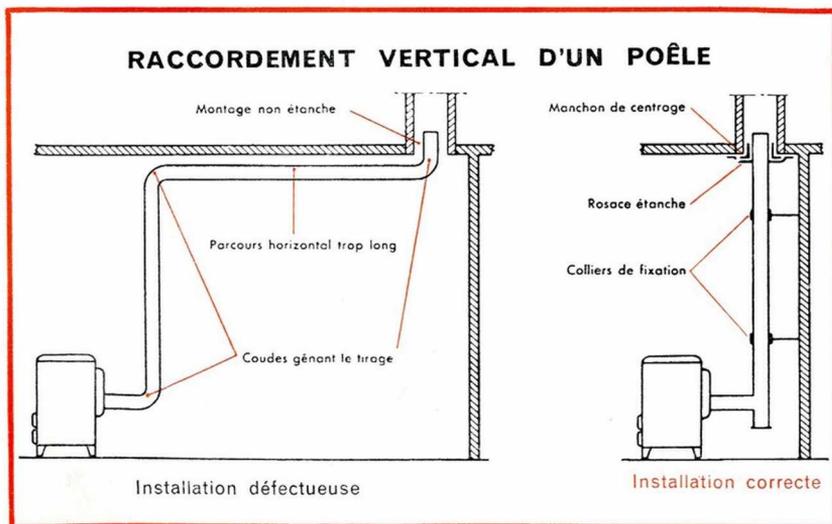
Il est bon de suivre la règle suivante: ne pas dépasser une distance horizontale supérieure à la moitié de la hauteur totale de la cheminée diminuée de 3 mètres; en outre, ménager sur le parcours horizontal une pente ascendante de 5 cm par mètre vers le conduit et éviter les parcours sinueux et les coudes d'équerre.

b) L'appareil et les tuyaux doivent être suffisamment isolés.

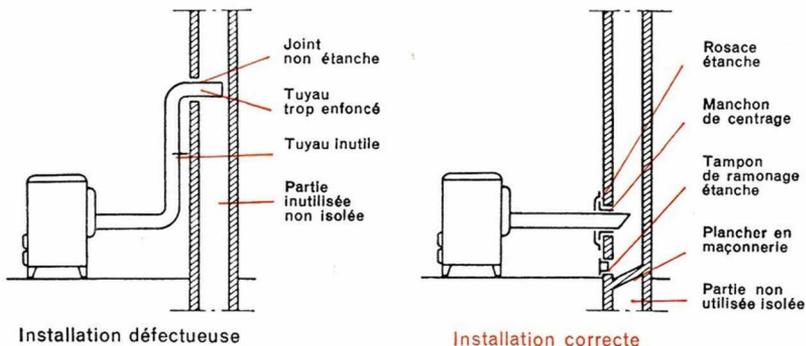
L'appareil et les tuyaux de raccordement au conduit de fumée doivent être placés à une distance suffisante des boiseries ou des objets susceptibles d'être détériorés par la chaleur. Si le plancher est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement (tôle par exemple).

c) Le tuyau de raccordement doit être fixé solidement et être étanche.

A cet effet, fixer les tuyaux aux murs ou au plafond par des colliers. N'employer que des tuyaux en bon état d'un diamètre au moins égal à celui de la buse de l'appareil. Emboîter bien à fond les tuyaux, le gros bout tourné du côté le plus haut. Pour que le raccordement soit bien jointif, on peut, par exemple, munir le percement fait dans le conduit de fumée d'un manchon de centrage ayant le diamètre extérieur du tuyau et monter autour de celui-ci une rosace étanche.



RACCORDEMENT HORIZONTAL D'UN POÊLE



d) Le raccordement ne doit pas être la cause d'une difficulté de tirage.

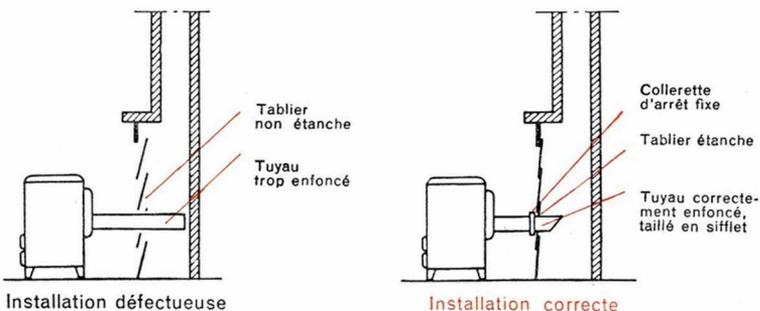
En cas de branchement horizontal ou incliné dans un conduit vertical ou dans le tablier d'une cheminée, employer pour le raccordement un tuyau coupé en sifflet dont l'ouverture est tournée vers le bas (pour éviter que les chutes de suie viennent le boucher) et munir le tuyau d'une collerette fixe pour éviter que, par un enfoncement malencontreux, le tuyau ne bute contre la paroi arrière du conduit.

Ne jamais brancher un appareil dans une cheminée comportant un récupérateur (cheminée avec appareil Fondet ou similaire) ou dans un poêle de construction (poêle en faïence de salle à manger). Il est, dans ce cas, indispensable de modifier entièrement l'intérieur de ces dispositifs.

Les recommandations qui viennent d'être indiquées sont illustrées dans les figures concernant respectivement:

- à la page précédente, le raccordement vertical d'un poêle,
- ci-dessus, le raccordement horizontal d'un poêle,
- ci-dessous, l'installation d'un poêle dit type «cheminée».

INSTALLATION D'UN POÊLE TYPE "CHEMINÉE"



CHARGEMENT

A la mise en marche d'un poêle à charbon, il convient, avant d'effectuer un chargement important, de laisser se constituer une réserve de braise de l'ordre de 1 à 3 kg.

Le chargement doit ensuite, être opéré en fonction de l'allure et de la durée du chauffage qu'on veut obtenir.

Les poêles estampillés NF-UFACD portent, sur leur plaque signalétique, l'indication de la durée maximum de fonctionnement en allure normale et sans rechargement de l'appareil.

Dans les poêles à combustion à travers la masse, il est préférable d'effectuer des chargements partiels pour conserver le meilleur rendement (par exemple, pour obtenir 10 heures de marche normale, charger deux fois la quantité de combustible correspondant à 5 heures de marche).

En effet, lorsque le combustible se présente en couche trop épaisse, surtout s'il est mal calibré ou trop gras, il peut y avoir immédiatement après le chargement une distillation, avec production de gaz incomplètement brûlés.

Toutefois, avec le coke qui, à volume égal, a une puissance calorifique plus faible que le charbon, il est nécessaire de charger complètement l'appareil dès que l'on veut obtenir une durée de marche de plus de 5 heures sans rechargement. D'ailleurs, il est préférable d'utiliser le coke dans les appareils relativement grands (à partir de 0,9 m² de surface de chauffe).

Si les chargements partiels conduisent à un bon fonctionnement, il ne faut cependant pas qu'ils soient trop faibles, car l'allure de combustion s'en trouverait ralentie.

Dans les poêles à combustion en couche mince, il est toujours indiqué de charger complètement l'appareil après constitution de la réserve de braise.

En effet, dans ces types d'appareils, l'alimentation du foyer s'opère par gravité sans que les gaz de combustion traversent la réserve de combustible.

Les figures ci-contre représentent la manière correcte d'effectuer un chargement.

CONDUITE

Lorsque le dégrasage et le chargement ont été effectués, **les portes et tampon de chargement doivent toujours rester bien fermés.**

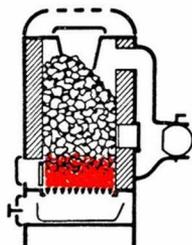
Si on laisse la porte du foyer ou du cendrier ouverte, on risque de donner à la combustion une allure anormale pouvant entraîner de graves détériorations (fusion de la grille, déformation de portes, etc...).

Le réglage de l'allure doit s'opérer par action sur le dispositif d'admission d'air, selon les indications du constructeur.

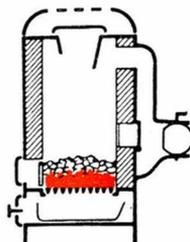
Les poêles estampillés NF-UFACD étant très étanches, sont très sensibles aux variations de l'admission d'air, ce qui leur assure une gamme très étendue d'allures possibles.

CHARGEMENT D'UN POÊLE A COMBUSTION A TRAVERS LA MASSE, SYSTEME IRLANDAIS

Chargements défectueux

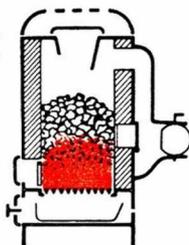


Trop important :
distillation



Trop faible :
tirage réduit, rendement faible

Chargement correct

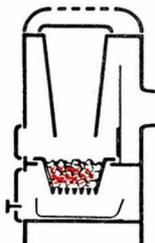


Bon rendement

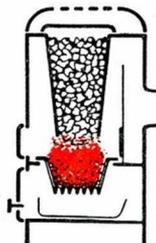
CHARGEMENT D'UN POÊLE A COMBUSTION EN COUCHE MINCE, SYSTEME AMÉRICAIN

Chargement défectueux

Chargement correct



Trop faible : mauvais tirage, rendement bas

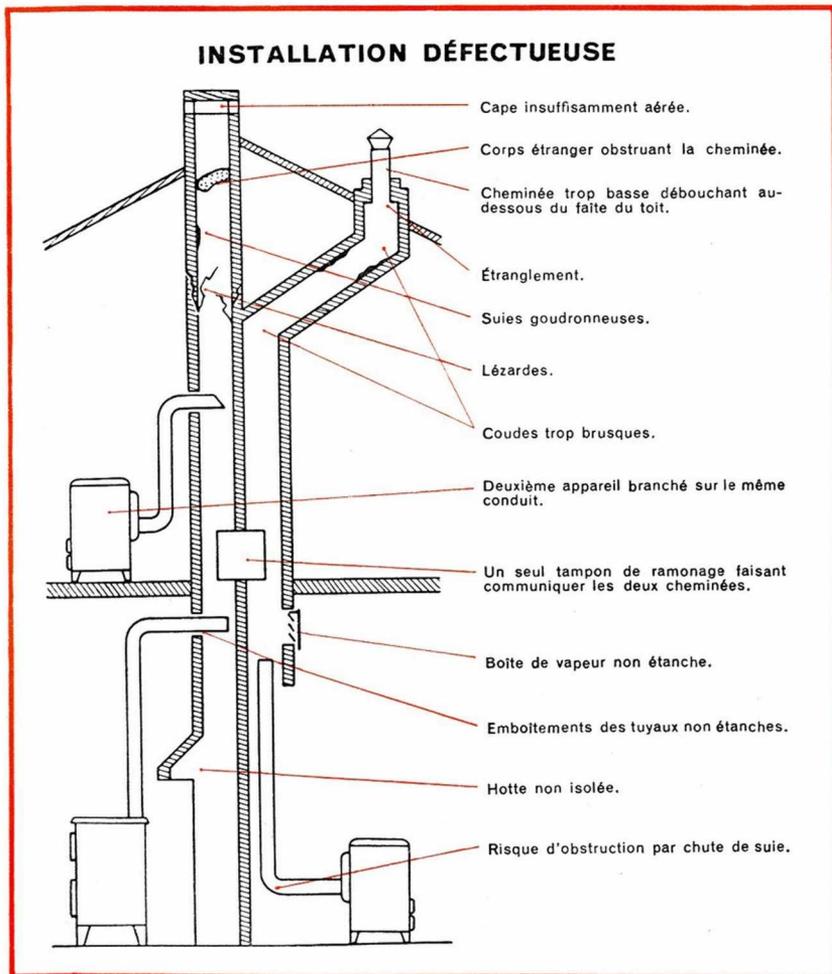


Bon rendement

ROLE DE LA CHEMINÉE

Ce rôle est primordial.

La qualité d'une cheminée est caractérisée par sa dépression en fonctionnement, communément appelée «tirage». Toutes les causes qui tendent à diminuer le tirage doivent être, dans la mesure du possible, éliminées, car si celui-ci devient trop faible, il peut se produire dans l'appareil des refoulements de fumée qui peuvent être l'origine d'accidents graves (asphyxie).



Pour avoir un tirage satisfaisant :

a) **Une cheminée doit pouvoir rester chaude.**

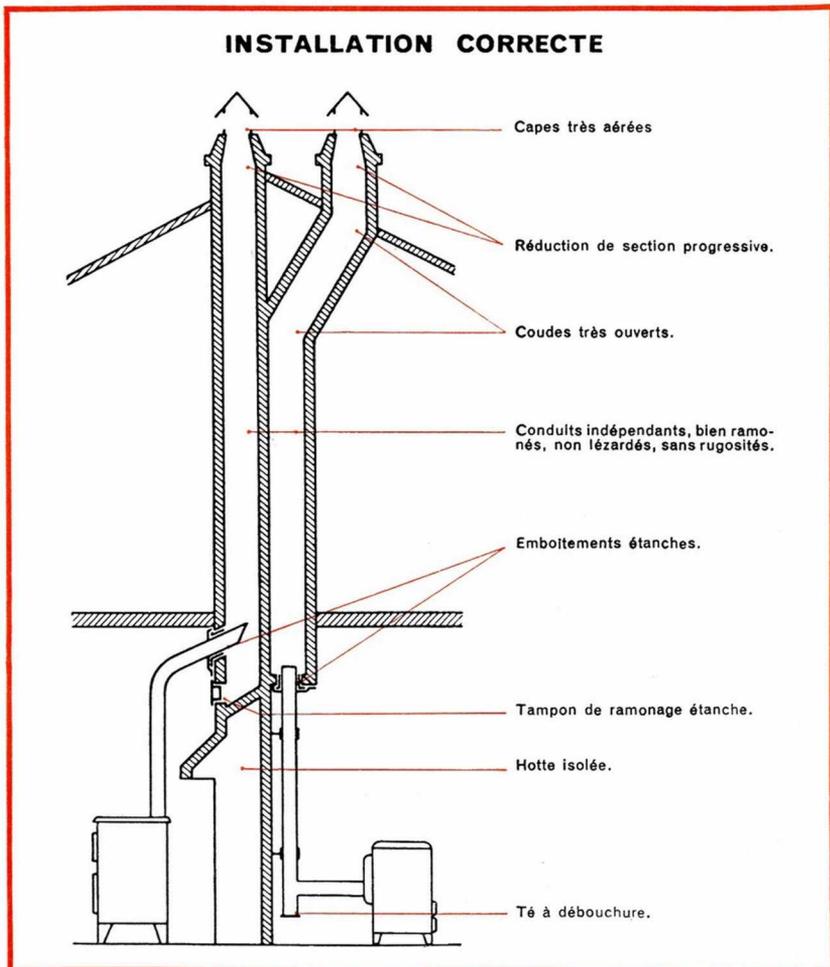
Un refroidissement de la cheminée diminue son tirage, cause des perturbations dans la marche de l'appareil et provoque des condensations nuisibles.

Les cheminées doivent donc être construites en matériaux peu conducteurs de la chaleur.

b) **Une cheminée doit être bien étanche.**

Toute entrée d'air dans le conduit coupe le tirage et peut entraîner des refoulements.

Il est donc nécessaire de vérifier que la maçonnerie du conduit ne comporte pas de lézardes qui, non seulement compromettent le tirage, mais peuvent donner lieu à des infiltrations dangereuses dans les pièces traversées par le conduit.



Cette vérification doit être effectuée chaque année par un ouvrier qualifié de la profession, en même temps que le ramonage. Les infiltrations sont facilement décelées en faisant brûler de la paille humide dans l'appareil et en bouchant l'orifice supérieur de la cheminée. La fermeture des tampons de ramonage que peut comporter la cheminée doit être étanche. De même, ainsi qu'il sera précisé au chapitre suivant, le raccordement du tuyau branchant l'appareil sur le conduit doit être étanche.

c) **Une cheminée ne doit pas être obstruée.**

Il est indispensable de faire procéder, avant chaque hiver, à un ramonage du conduit, afin d'éliminer les suies et, éventuellement, les corps étrangers.

d) **Une cheminée doit avoir une section constante.**

Toute réduction de la section de la cheminée, ou étranglement, compromet le tirage. Le rétrécissement brusque du conduit à sa partie supérieure est particulièrement néfaste.

e) **Une cheminée ne doit pas comporter de coudes trop brusques.**

Non seulement ceux-ci compromettent le tirage, mais ils constituent souvent des amorces pour la formation d'amas de suies.

Lorsque des changements de direction du conduit sont inévitables, ceux-ci ne doivent pas excéder un angle de 30° sur la verticale.

f) **Une cheminée doit déboucher convenablement.**

La partie supérieure de la cheminée doit avoir la même section que le conduit, ou, en cas d'impossibilité, comporter une diminution de section **progressive**.

Le chapeau de la cheminée doit protéger de la pluie, mais être assez aéré pour ne pas gêner la sortie des fumées. Il existe des dispositifs dits « aspirateurs statiques » qui facilitent la sortie des fumées et protègent, dans une certaine mesure, contre l'action des vents plongeants. La cheminée doit déboucher à un mètre environ au-dessus du niveau supérieur des toits voisins, car les parties en contre-bas peuvent être le siège de légères surpressions contrariant le tirage.

g) **Une cheminée doit être indépendante.**

Les communications entre deux cheminées sont proscrites, car elles peuvent occasionner des refoulements. Lorsqu'un conduit n'est pas utilisé sur toute sa hauteur, il convient d'isoler la partie non utilisée par un plancher en maçonnerie situé sous le raccordement du tuyau, en laissant une place pour une boîte à suie.

Il est tout à fait déconseillé de brancher plusieurs appareils sur le même conduit à cause du danger de refoulement des fumées par les appareils des étages supérieurs. Si on ne peut l'éviter, ne pas effectuer de branchement à moins de 5 mètres au-dessous du sommet de la cheminée; de même, ne jamais faire déboucher deux tuyaux au même niveau.

Les raccordements de fortune à des cheminées de chauffage central doivent être hermétiquement fermés lorsqu'on fait fonctionner ce dernier mode de chauffage (1).

Les figures des pages précédentes illustrent les quelques recommandations qui viennent d'être indiquées en montrant d'une part une installation défectueuse avec les principaux défauts à éviter et, d'autre part, une installation correcte.

(1) Le règlement de Police concernant les conduits de fumées, notamment à Paris et à Lyon, confère un caractère obligatoire à certaines des recommandations ci-dessus. Il interdit rigoureusement les cheminées tubées (tôle enduite).

TRÈS IMPORTANT

LA DÉTERMINATION DU VOLUME D'UNE PIÈCE A CHAUFFER

Lorsque les usagers viennent faire l'achat d'un appareil de chauffage, la plupart se contentent d'indiquer le volume géométrique de la pièce à chauffer, obtenu par simple multiplication des trois dimensions, longueur, largeur, hauteur.

Les pertes de chaleur résultant de l'exposition plus ou moins grande du local à chauffer, peuvent varier considérablement et il faut tenir compte pour la majoration de la puissance de chauffe, de chaque élément pouvant augmenter la déperdition de chaleur.

La manière de procéder la plus simple consiste à traduire toutes les pertes de chaleur une à une, en majoration du volume d'air et à les ajouter au volume géométrique de la pièce à chauffer.

Nous avons résumé les différentes causes de déperdition de chaleur et les majorations correspondantes du volume d'air pratiquement à chauffer dans le tableau ci-après.

Majoration de volume à prévoir pour pertes de chaleur

1. - Surface vitrée : majorer le volume de 4 mètres cubes par m² de surface vitrée extérieure;
2. - Epaisseur insuffisante des parois : majorer le volume de 15 % si l'épaisseur des parois est inférieure à 25 cm;
3. - Planchers, plafonds : majorer de 15 % si la pièce est située au-dessus ou au-dessous d'une pièce non chauffée;
4. - Pièces d'angle, etc... : majorer de 30 % si la pièce est d'angle sur rue ou si elle a deux parois donnant sur l'extérieur;
5. - Exposition : majorer de 10 % si la pièce est exposée au nord;
6. - Pièces contiguës non chauffées : majorer de 10 % si la pièce voisine n'est pas chauffée;
7. - Si la pièce n'est chauffée que par intermittence, majorer le volume de 30 %.

8. - Pièces mansardées avec grenier au-dessus: majorer de 20 %;
9. - Pièces situées au-dessus ou à côté de passages balayés par l'air froid: majorer de 20 %;
10. - Pièces soumises à un passage fréquent (comme magasins, bureaux) ainsi que celles ayant une sortie directe à l'extérieur (sans double-porte): majorer de 50 %;

Lorsqu'un poêle est appelé à chauffer plusieurs pièces communicantes, il y aura lieu de calculer séparément le volume fictif pour chacune des pièces et de majorer la somme des volumes ainsi trouvée de 15 % avant de chercher la puissance correspondante dans le catalogue.

Le volume total ainsi majoré correspond aux puissances de chauffe en m³ indiquées au catalogue. Ce chiffre est valable pour des constructions bien exécutées et ayant un degré d'humidité normal, comme cela se présente un an après la terminaison de la construction d'un immeuble.

L'observation de ces conseils évitera bien des mécomptes à vos clients et vous épargnera maintes réclamations injustifiées mettant en cause votre bonne foi et les indications fournies par le constructeur.

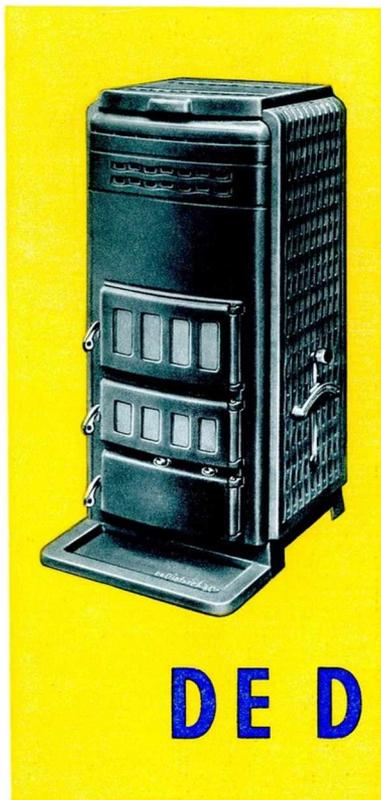
Nous vous recommandons de veiller tout particulièrement à éviter les sous-estimations du volume à chauffer pour tous les appareils à feu continu.

SIRE

CALORIFÈRE AMÉRICAIN - N° 751

POÈLE A DOUBLE ENVELOPPE ET FEU CONTINU.

Ce calorifère est du type américain classique, à trémie de chargement. Construction perfectionnée à très haut rendement avec coffre **récupérateur à ailettes**. Exécution émaillée. Ferrements chromés. Combustion en couche mince. Réglage précis par levier. Décendrage par grille rotative. Décrassage par grille à coulisse. Tiroir cendrier.



CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe m ²	1,20
Puissance calorif. nominale cal/h	4.800
Puissance de chauffe moyenne m ²	180
Hauteur totale. m	0,870
Largeur au corps. m	0,450
Profondeur au corps. m	0,400
Diamètre de la buse. m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse. m	0,480
Poids d'expédition environ. . . kg	165

La puissance de chauffe est indiquée pour un chauffage continu.

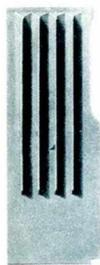
Elle est donnée en m² pour un écart de température de 25° (— 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Le matelas d'air circulant entre le corps du poêle et l'enveloppe extérieure protège efficacement l'émail et améliore le rendement du poêle.

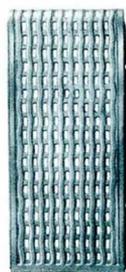
Pour tous combustibles maigres de calibre compris entre la braisette et la noix, ainsi que le coke 20 40

**Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 3659**

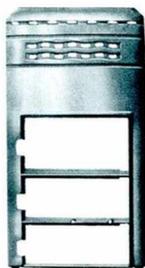
DE DIETRICH & C^{IE}



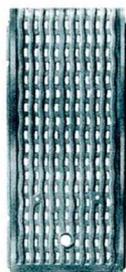
751-5



751-9



751-7



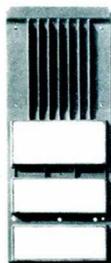
751-8



751-4



751-6



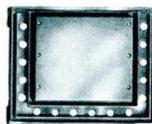
751-3



751-11



751-10



751-1



751-25



751-26



751-36



751-31



751-21



751-2



751-19



751-Z-85



751-38



751-33



751-61



751-41



750-2



752-60



751-18



751-14 A



751-40



751-35



751-20



751-37



751-32



781-5



751-28



751-29



664-Z-90



751-Z-106



751-16



751-17



751-15



750-103



751-Z-105



780-87



780-Z-115

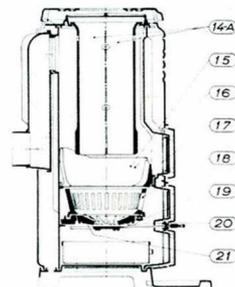


751-12

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE AMÉRICAIN N° 751

N°	Désignation
751-1	Socle
751-2	Bavette
751-3	Facède intérieure
751-4	Plaque de côté intérieure droite
751-5	Plaque de côté intérieure gauche
751-6	Plaque arrière intérieure
751-7	Facède
751-8	Plaque de côté droite
751-9	Plaque de côté gauche
751-10	Plaque de dessus
751-11	Plaque de devant
751-12	Couvercle de trémie
751-13	Couvercle
751-14 A	Partie de trémie
751-15	Plaque de foyer droit
751-16	Plaque de foyer gauche
751-17	Plaque de foyer avant
751-18	Creuset
751-19	Support de grille
751-20	Grille de dégrassage
751-21	Grille de dégrassage
751-25	Plaque intérieure de la boîte à fumée
751-26	Boîte à fumée
751-28	Porte de cendrier

N°	Désignation
751-29	Plaque de protection p. porte de cendrier
751-31	Porte à micas inférieure
751-32	Gond de portes inférieures
751-33	Plaque de protec. p. porte à micas infér.
751-35	Encadrement de micas
751-36	Porte à micas supérieure
751-37	Gond de la porte supérieure
751-38	Plaque de protec. p. porte à micas supér.
751-40	Encadrement de micas
751-41	Plaque indicatrice
751-61	Registre de réglage
751-Z-85	Tôle de protection pour socle
751-Z-88	Cendrier
751-Z-105	Tige de dégrassage
751-Z-106	Tige de dégrassage
664-Z-90	Poignée du régulateur
750-2	Poignée de fermeture
750-2	Piton
750-103	Crochet de fermeture
752-60	Lavier du régulateur
780-87	Clef de manoeuvre
780-Z-115	Tisonnier
781-5	Buse



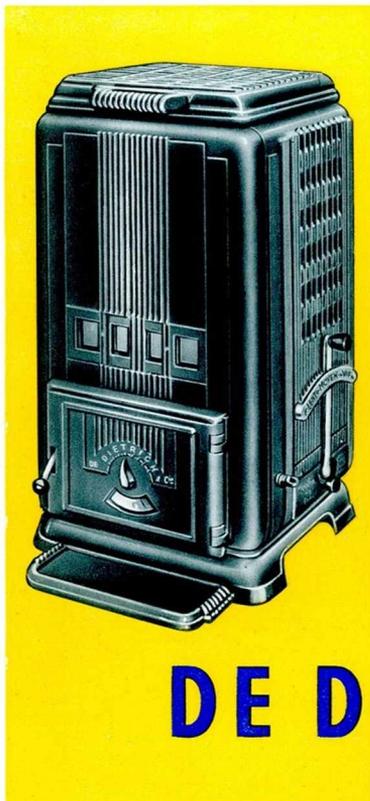
LAURÉAT

BREVETÉ EN FRANCE

CALORIFÈRE TOUS COMBUSTIBLES N° 664

POÈLE A FEU CONTINU - EXÉCUTION ÉMAILLÉ BRUN.

Ce Calorifère est du type à combustion en couche mince, à trémie de chargement. Construction perfectionnée à très haut rendement - Combustion complète avec n'importe quel combustible solide. Étudié pour l'utilisation de tous combustibles, notamment des charbons flambants secs et gras, des charbons industriels (ayant jusqu'à 43 % de matières volatiles et un indice de gonflement de 4), de charbons maigres, anthracites, lignites, cokes, grésillon de coke, boulets, briquettes, bois.



CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe.....m ²	1,70
Puissance calorifique nominale cal/h	6.800
Puissance de chauffe moyenne pour:	
25°C d'écart (-5°C ext. et +20°C int.)	m ² 280
35°C d'écart (-15°C ext. et +20°C int.)	m ² 200
pour des pièces à déperditions de chaleur norm.	
Hauteur totale.....m	0,925
Largeur au corps.....m	0,495
Profondeur au corps.....m	0,435
Diamètre de la buse.....m	0,139
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.....m	0,470
Poids d'expédition environ.....kg	235

Consommation moyenne journalière en charbon flambant avec un Pci de 6900 cal/kg, pour 12 heures de marche normale (1,200 kg/h) et 12 heures de marche réduite (0,300 kg/h) = environ 18 kg.

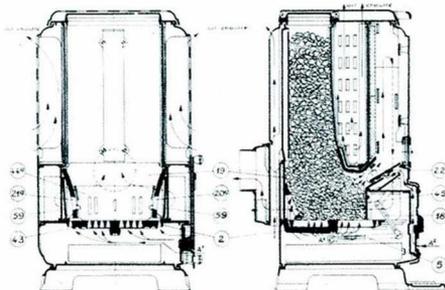
Capacité de la trémie en
 charbon flambant..... (15/35 = 26 kg
 (35/50 = 24 kg

Dimensions de la trémie:

Longueur 0,300 m, largeur 0,140 m, hauteur 0,530

Estampillé NF - UFACD
Procès-Verbal N° 19528

DE DIETRICH & C^{IE}



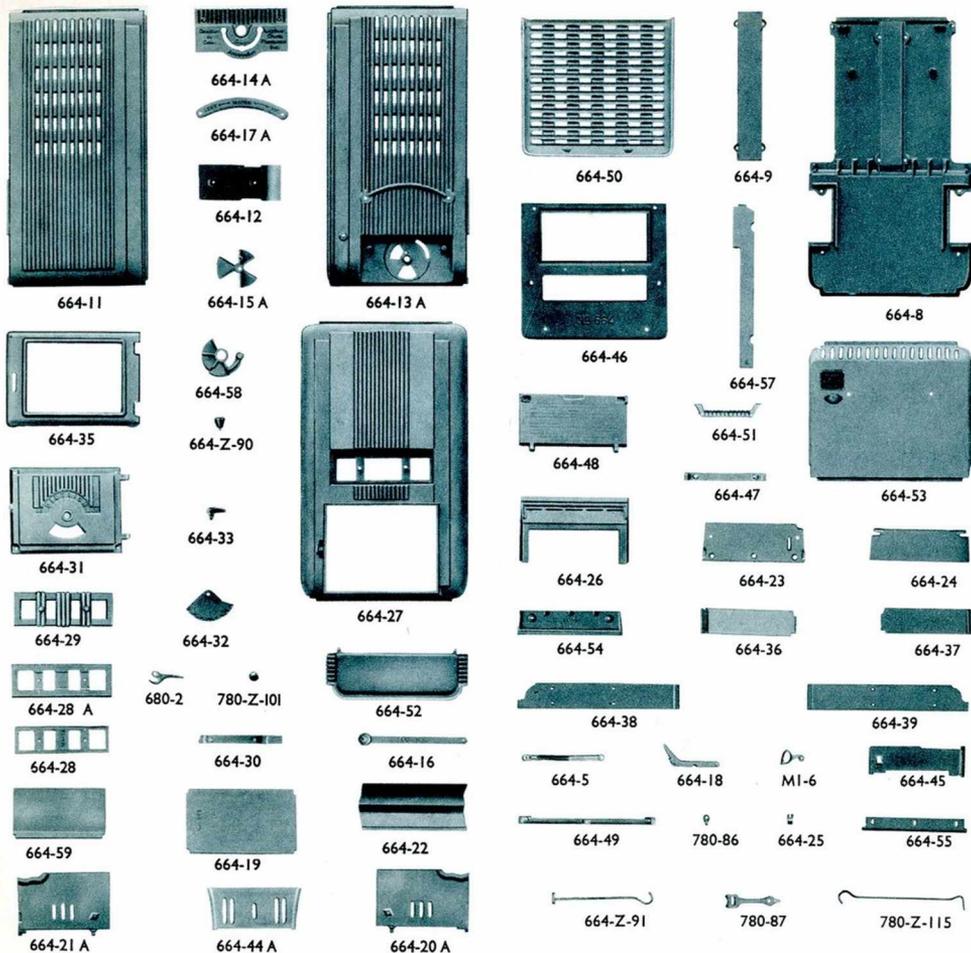
COMBUSTIBLES UTILISABLES

Nature	Calibres
Flambants Lorrains et Sarrois, secs et gras	15,35 - 35,50
Charbons 1 2 gras et 1 4 gras	} 20,30
Charbons maigres	
Anthracites	15,35 - 20,30
Cokes	20,40
Grésillon de coke	10,20
Lignites	15,35
Boulets et Briquettes	Toutes marques et grosseurs
Bois	Jusqu'à 30 cm de long, cassé normalement et placé horizontalement dans la trémie ou en morceaux, type gazogène
Tourbe	En morceaux, compris entre 20 et 40 m

Il est recommandé de ne pas employer de calibres de combustibles inférieurs ou supérieurs à ceux mentionnés ci-dessus.

COMBUSTIBLE: Utiliser un des combustibles indiqués dans le tableau ci-dessus, sans toutefois les mélanger.

Désignation du combustible	Position du Registre d'admission d'air secondaire (Sur la porte de foyer-cendrier)
Charbons flambants secs et gras	Bouton sur repère 6 (lettres I)
Lignites	} Bouton sur repère 3 (lettre E)
Bois	
Charbons maigres	} Fermé entièrement
Anthracites	
Cokes	
Grésillon de coke	



N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
664-11	Plaque de côté gauche	664-5	Bielle de connexion
664-12	Plaque de protection	664-8	Plaque arrière
664-13 A	Plaque de côté droit	664-9	Couvercle du canal de balayage
664-14 A	Plaque de recouvrement	664-18	Levier de commande
664-15 A	Registre de réglage (réglage allure)	664-23	Plaque de foyer horizontale
664-16	Levier de réglage	664-24	Clapet de réglage, air secondaire
664-17 A	Plaque indicatrice	664-25	Charnière
664-19	Plaque de protection arrière	664-26	Cage d'admission d'air secondaire
664-20 A	Plaque de creuset, droite	664-36	Plaque horizontale de carneau gauche
664-21 A	Plaque de creuset, gauche	534-37	Plaque horizontale de carneau droite
664-22	Bout de trémie	664-38	Plaque verticale de carneau gauche
664-27	Façade	664-39	Plaque verticale de carneau droit
664-28	Encadrement de micas, intérieur	664-45	Plaque de foyer
664-28 A	Encadrement de micas, extérieur	664-46	Plaque de dessus
664-29	Porte à micas	664-47	Gond pour porte de chargement
664-30	Gond pour porte de foyer-cendrier	664-48	Porte de chargement
664-31	Porte de foyer-cendrier	664-49	Gond pour couvercle
664-33	Registre de réglage, air secondaire	664-50	Couvercle
664-35	Bouton de manœuvre	664-51	Poignée du couvercle
664-44 A	Encadrement de la porte de foyer-cendrier	664-53	Plaque arrière émaillée
664-52	Grille verticale	664-54	Plaque de protection des orifices
664-58	Bavette	664-55	Equerre d'étanchéité
664-59	Registre de réglage (réglage svl. combustible)	664-57	Plaque de protection façade
664-20 A	Plaque de protection gauche et droite	664-Z-91	Raclette de nettoyage
664-Z-90	Poignée de réglage	M1-6	Poignée de la plaque de foyer
680-2	Poignée de fermeture	780-86	Loquet de fermeture
780-Z-101	Boule	780-87	Clef de manœuvre
		780-Z-115	Tisonnier

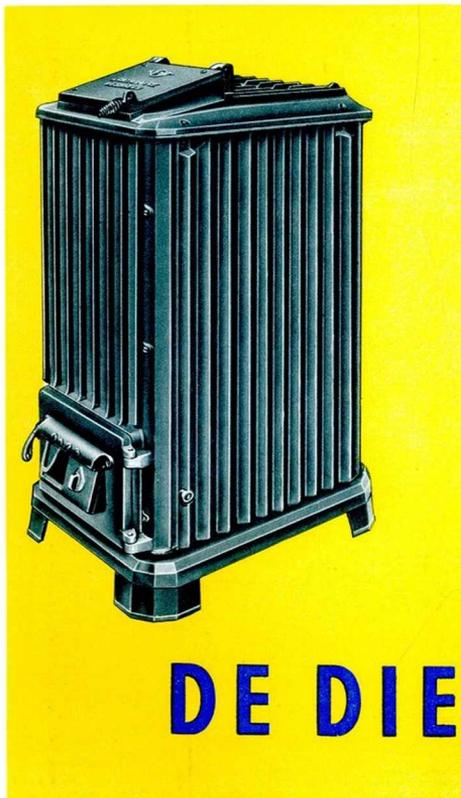
WINDSOR

CALORIFÈRE IRLANDAIS A AILETTES

N° 382

CALORIFÈRE A FEU CONTINU AVEC FOYER EN BRIQUES RÉFRACTAIRES

Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage par registre sur la porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Appareil chauffant surtout par convection, particulièrement recommandé pour le chauffage de grands locaux, bureaux, écoles, salles de réunion, magasins et ateliers.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Anthracite **50 80** et 30 50
Houille maigre 50 80
Coke **20,40** et 40/60
Boulets ou bois

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe... env. m ²	3,60
Puissance calorif. nominale cal/h	14.400
Puissance de chauffe.. env. m ²	675
Hauteur totale.....m	1,060
Largeur au socle.....m	0,535
Profondeur au socle.....m	0,700
Diamètre de la buse.....m	0,167
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.....m	0,915
Poids d'expédition environ.. kg	325

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

OBSERVATIONS :

Cet appareil n'est exécuté qu'en fonte noire.

DE DIETRICH & C^{IE}



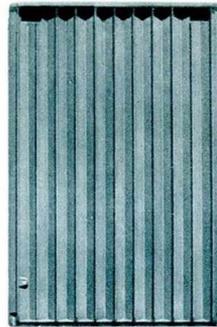
382-1



382-7



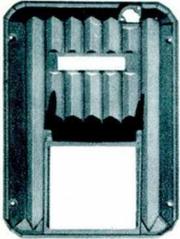
382-12



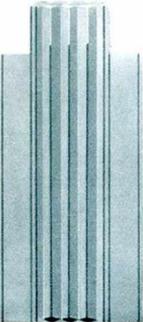
382-8



382-4



382-16



382-3



382-9



382-19



M3-57A



382-15



382-11



382-13



M3-57



382-14



382-10



M1-6



750-2



85-Z-81



382-18

780-80

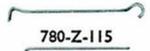
780-86

2120-03-03

267-86



M3B-51



780-Z-115



M2-8



382-17



664-45



2120-03-02



780-87



382-2



382-63



382-64



382-60



382-61

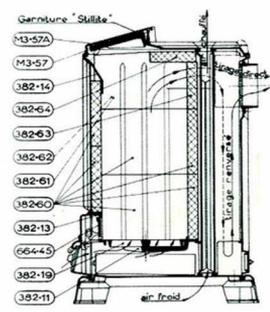


382-62



664-Z-92

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 382			
N°	Désignation	N°	Désignation
382-1	Socket	382-62	Brique de côté droit, supérieure
382-2	Pied	382-63	Brique arrière, supérieure
382-3	Plaque de séparation avant	382-64	Brique de voûte
382-4	Plaque de séparation arrière	382-Z-80	Tig- de décrochage
382-5	Plaque de séparation gauche	M1-6	Poignée de la plaque de foyer
382-6	Plaque de séparation droite	M2-8	Tampon de nettoyage
382-7	Plaque de côté gauche	M3B-51	Porte de chargement
382-8	Plaque de côté droite	M3-57	Encadr. de la plaque de protection
382-9	Plaque arrière	M3-57A	Plaque de protection pour porte de chargement
382-10	Buse	85-Z-81	Poignée de la porte de chargement
382-11	Support de grille	267-86	Bouton lisse
382-12	Facade	664-45	Plaque de foyer
382-13	Encadrement de la plaque de foyer	664-Z-92	Cendrier
382-14	Plaque de protection	750-2	Poignée de fermeture
382-15	Porte de foyer cendrier	780-80	Pion
382-16	Chapiteau	780-86	Loquet de fermeture
382-17	Clapet d'allumage	780-87	Tisonnier
382-18	Plaquette indicatrice	780-Z-115	Registre de réglage
382-19	Grille rotative	2120-03-02	Clef de manœuvre
382-60	Brique inférieure	2120-03-03	Plaque indicatrice
382-61	Brique de côté gauche, supérieure		



ARTISAN

POÊLE D'ATELIER - N° 85

CHAUFFAGE RATIONNEL DES GRANDS LOCAUX.

Breveté en France et à l'étranger. Construction spéciale assurant une circulation d'air efficace. Foyer tout fonte muni d'une grille à secousses permettant un dégrassage rapide.

COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Coke **40/60** et 60/90
Charbon maigre 50 80
Déchets de bois.

CARACTÉRISTIQUES

Poêle d'atelier N°	85 ¹¹				
Nombre d'étages.....	2	3	4	5	6
Hauteur totale..... mm	1300	1470	1640	1810	1980
Diamèt. partie infér. mm	660	660	660	660	660
Diamètre partie sup. mm	522	522	522	522	522
Diamètre de la buse mm	153	153	153	153	153
Surface de chauffe. m ²	3,50	4,—	4,50	5,—	5,50
Puiss. de chauff. env. m ²	1400-1700	1700-2000	2000-2300	2300-2600	2600-3000
Capacité de charge:					
Coke	35	35	35	35	35
Charbon maigre..kg	50	50	50	50	50
Poids d'expéd. env. kg	333	358	383	408	433

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 15°

Sur demande, nous livrons, moyennant supplément de prix, une enveloppe ajourée masquant les étages.

Les poêles «ARTISAN» sont expédiés démontés. Leur montage sur place est très facile en suivant les instructions détaillées jointes à chaque appareil.



DE DIETRICH & C^{IE}



85-7



85-10



85-12



85-13



85-1



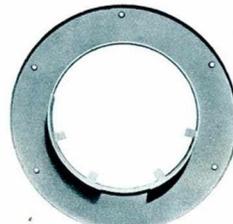
85-5-A



85-11



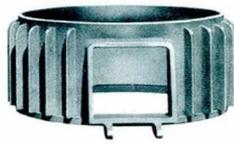
85-6



85-2



85-4



85-8



85-15



85-3



85-Z-86



85-14



85-9



85-Z-83



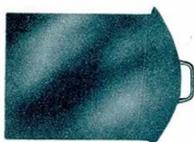
85-Z-84



85-15-A



85-4-A



85-Z-85



85-Z-82



85-Z-81



85-II-80



85-III-80



85-IV-80



85-V-80



85-VI-80

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE POUR POÊLE N° 85-II-III-IV-V-VI

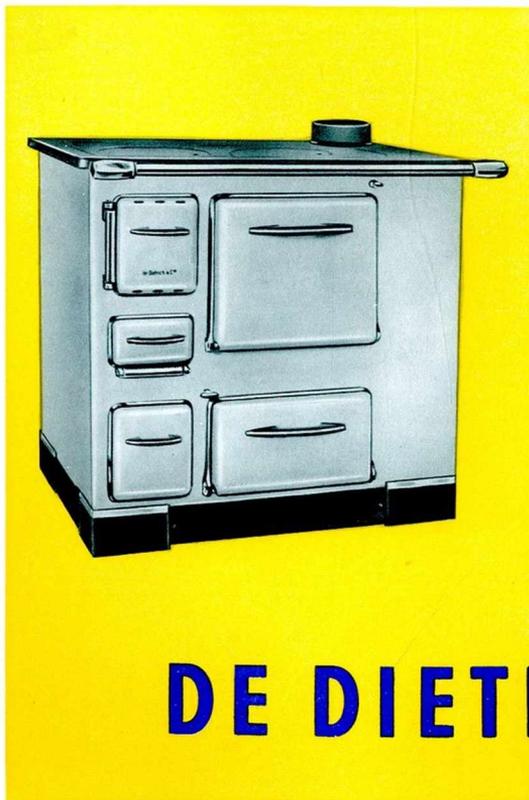
N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
85-1	Plaque de base	85-14	Plaque de serrage
85-2	Socle	85-15	Dôme
85-3	Grille	85-15 A	Buse
85-4	Trémie	85-11-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,36)
85-4 A	Encadrement de la porte de foyer	85-111-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,53)
85-5 A	Porte de foyer	85-1V-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,70)
85-5	Enveloppe	85-V-80	Barre de serrage (Longueur m. 0,87)
85-7	Couronne	85-VI-80	Barre de serrage (Longueur m. 1,05)
85-8	Virole de chargement	85-Z-81	Poignée de la porte de chargement
85-9	Plaque de chargement	85-Z-82	Poignée pour grille
85-10	Plaque de ciel	85-Z-83	Axe de charnière de la porte de foyer
85-11	Élément intermédiaire	85-Z-84	Axe de charnière de la porte de chargement
85-12	Plaque intermédiaire	85-Z-85	Cendrier
85-13	Plaque finale	85-Z-86	Enveloppe en tôle perforée

MARGUERITE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 7738

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer Briques réfractaires avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée • Buse ronde sur dessus à droite ϕ 139 mm.



Bassin affleurant sans robinet.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

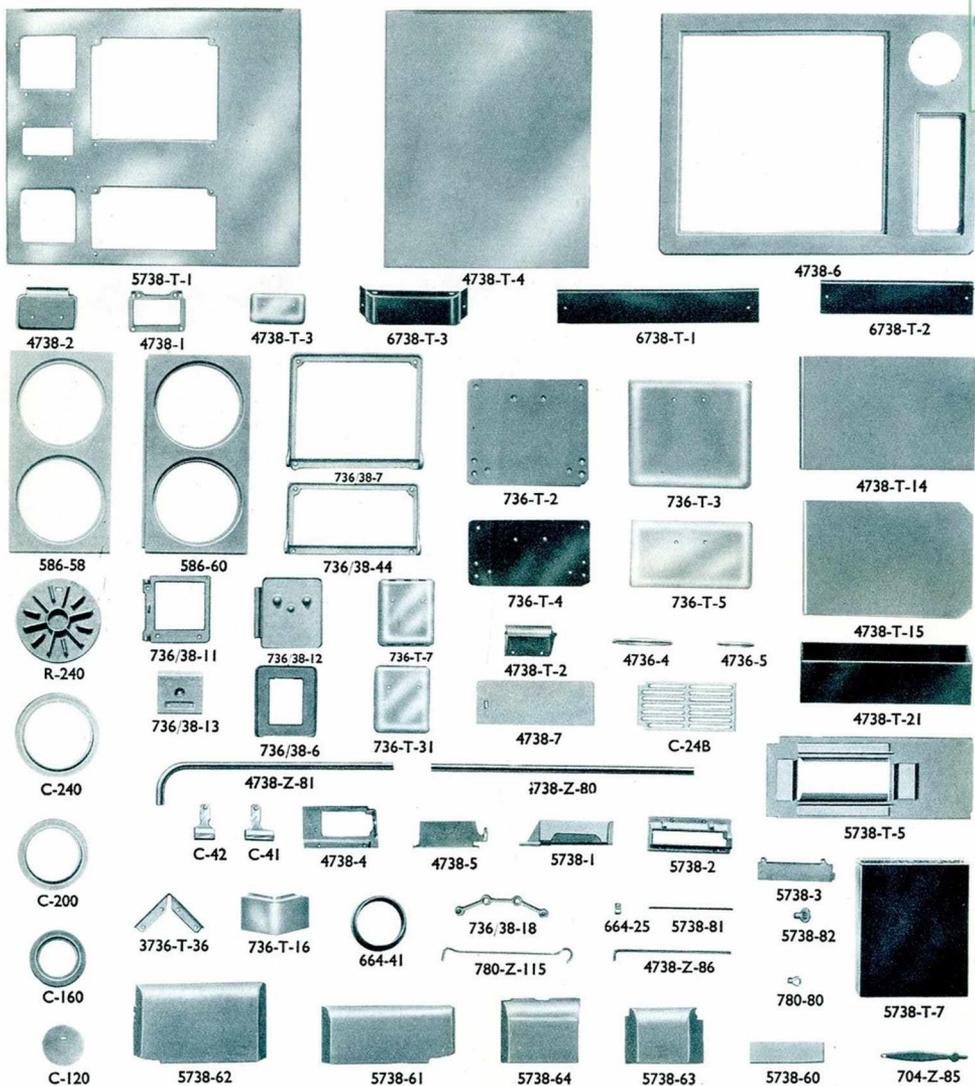
CARACTÉRISTIQUES:

Hauteur totale.....mm	800
Plaque de dessus...mm	850x650
Largeur du four ...mm	330
Hauteur du four...mm	260
Profondeur du four...mm	480
Nombre de trous.....	4
Diamètre des trous...mm	240
Diamètre de la buse mm	139
Poids d'expéd. env. kg	180

Cette cuisinière est livrée avec pieds et moyennant supplément de prix avec:

- 1) socle émaillé
- 2) barre contournante
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc
- 4) mitre ronde avec clef

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 738

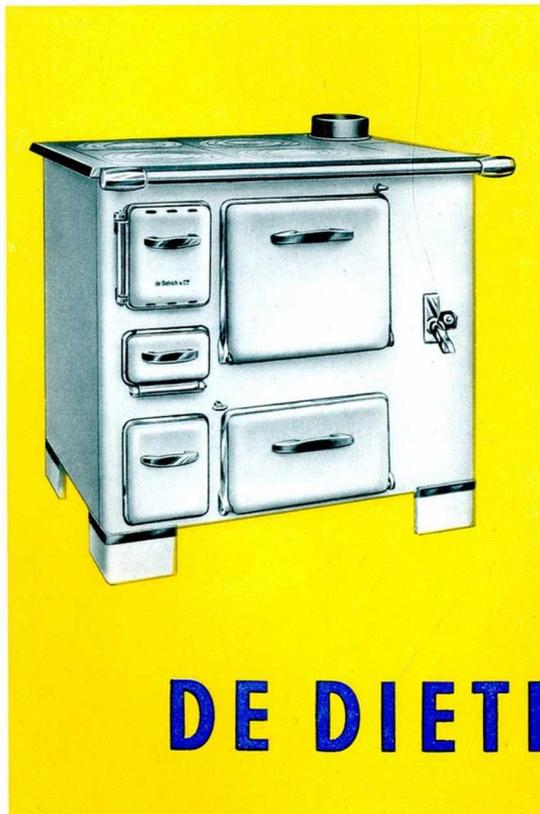
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
5738-T-1	Facède	4738-7	Couvercle de bassin	736-38-13	Double pour porte de foyer
5738-2	Plaque de protection avant	4736-4	Poignée de porte	736-T-16	Pied
5738-3	Encadrement du clapet de coupe-tirage	4736-5	Poignée de porte	6738-T-1	Socle avant
5738-T-5	Clapet de coupe-tirage	4738-T-14	Fond de four	6738-T-2	Socle de côté
5738-T-7	Support de grille	4738-T-15	Support de pâtissier	6738-T-3	Cornière
5738-60	Bassin	4738-T-21	Cendrier	736-38-18	Entretroise
5738-61	Brique avant	4738-Z-80	Barre de protection de devant	736-T-31	Embouti de cendrier
5738-62	Brique côté four	4738-Z-81	Barre de protection gauche et droite	736-38-44	Cadre fixe d'étuve
5738-63	Brique arrière	4738-Z-86	Tige du clapet de tirage	704-Z-85	Crochet de tampon
5738-64	Brique couvrante du foyer	3736-T-36	Couvre-Joints	664-25	Charnière
5738-81	Tige du clapet de coupe-tirage	780-80	Piton	5738-81	Buse
5738-82	Piton Lent-Vif	780-Z-115	Tisonnier	5738-82	Lunette à 2 trous, avec rainure
4738-1	Cadre fixe pour porte de tirage	736-T-2	Tôle intérieure de la porte de four	780-80	Socle récupérateur (ø 240)
4738-2	Cadre mobile pour porte de tirage	736-T-3	Embouti de la porte de four	C-240	Tampon récupérateur (ø 240)
4738-T-2	Tôle de tirage	736-T-4	Tôle intérieure de la porte d'étuve	C-200	Cercle (ø 200)
4738-T-3	Embouti de la porte de tirage	736-T-5	Embouti de la porte d'étuve	C-160	Cercle (ø 160)
4738-T-4	Plaque de côté	736-38-6	Cadre de cendrier	C-120	Tampon (ø 120)
4738-4	Cage du clapet de tirage	736-T-7	Cadre fixe de foyer	C-248	Grille
4738-5	Clapet de tirage	736-T-7	Embouti de la porte de foyer	C-41	Support de barre, fermé
4738-6	Plaque de dessus	736-38-11	Cadre fixe de foyer	C-42	Support de barre, ouvert
		736-38-12	Cadre mobile de foyer		

IRIS

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 4738

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ronde sur dessus à droite \varnothing 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds.

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale.....mm	800
Plaque de dessus...mm	850x650
Largeur du four....mm	330
Hauteur du four....mm	260
Profondeur du four...mm	480
Nombre de trous.....	4
Diamètre des trous .mm	240
Diamètre de la buse mm	139
Poids d'expéd. env. kg	190

Sur demande spéciale cette cuisinière peut être livrée moyennant supplément de prix avec :

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté,
- 3) mitre ronde avec clef.

DE DIETRICH & C^{IE}

CARMEN

CHEMINÉE - N° 643

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Cheminée en fonte de construction soignée avec porte ajustée. Garniture en briques réfractaires, renforcée dans la zone du foyer. Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Anthracite 20/30
Coke 20/40
A défaut houille maigre 30/50
Boulets anthraciteux, bois

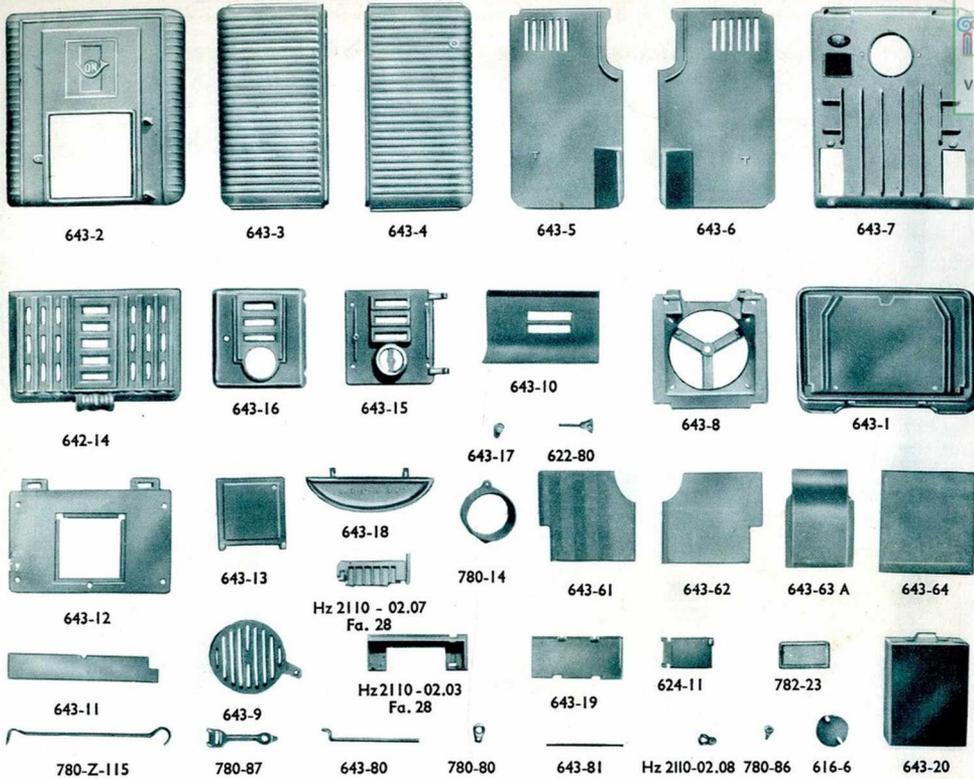
CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe..... m ²	0,80
Puissance calorif. nominale cal/h	3.200
Puissance de chauffe moyenne m ²	100
Hauteur totale..... m	0,550
Largeur au corps..... m	0,400
Profondeur au corps..... m	0,270
Diamètre de la buse..... m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse..... m	0,480
Poids d'expédition environ.. kg	75

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales

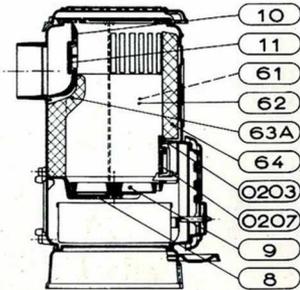
Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 5459

DE DIETRICH & C^{IE}



NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DE LA CHEMINÉE N° 643

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
643-1	Socle	643-61	Brique côté gauche
643-2	Façade	643-62	Brique côté droit
643-3	Plaque de côté gauche	643-63 A	Brique arrière
643-4	Plaque de côté droite	643-64	Brique avant
643-5	Plaque de côté intérieure gauche	643-80	Tige de décrochage
643-6	Plaque de côté intérieure droite	643-81	Tige pour registre d'allumage
643-7	Plaque arrière	616-6	Rosace de réglage
643-8	Support de grille	622-80	Loquet de fermeture
643-9	Grille rotative	624-11	Registre d'allumage
643-10	Paroi intérieure arrière	780-14	Bus
643-11	Plaque de circulation	780-80	Piton
643-12	Plaque de dessus	780-86	Loquet de fermeture
643-13	Tampon de chargement	780-87	Clef de manœuvre
643-14	Couvercle	780-Z-115	Tisonnier
643-15	Porte à micas intérieure	782-23	Porte de nettoyage
643-16	Porte à micas	Hz 2110-02.03 Fa. 28	Encadrement de la plaque de foyer
643-17	Gachette de loquet	Hz 2110-02.07 Fa. 28	Plaque de foyer
643-18	Bavette	Hz 2110-02.08	Poignée de la plaque de foyer
643-19	Plaque de protection pour plaque de côté		
643-20	Cendrier		



GILBERT

CALORIFÈRE IRLANDAIS - N° 781

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Calorifère en fonte de construction soignée avec portes ajustées. Garniture en briques réfractaires renforcée dans la zone du foyer. Combustion à travers la masse, tirage direct en chicane. Réglage précis par rosace de réglage. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.

COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite **15 30** - 30 50
Houille maigre 30 50
Boulets anthraciteux ou bois

CARACTÉRISTIQUES

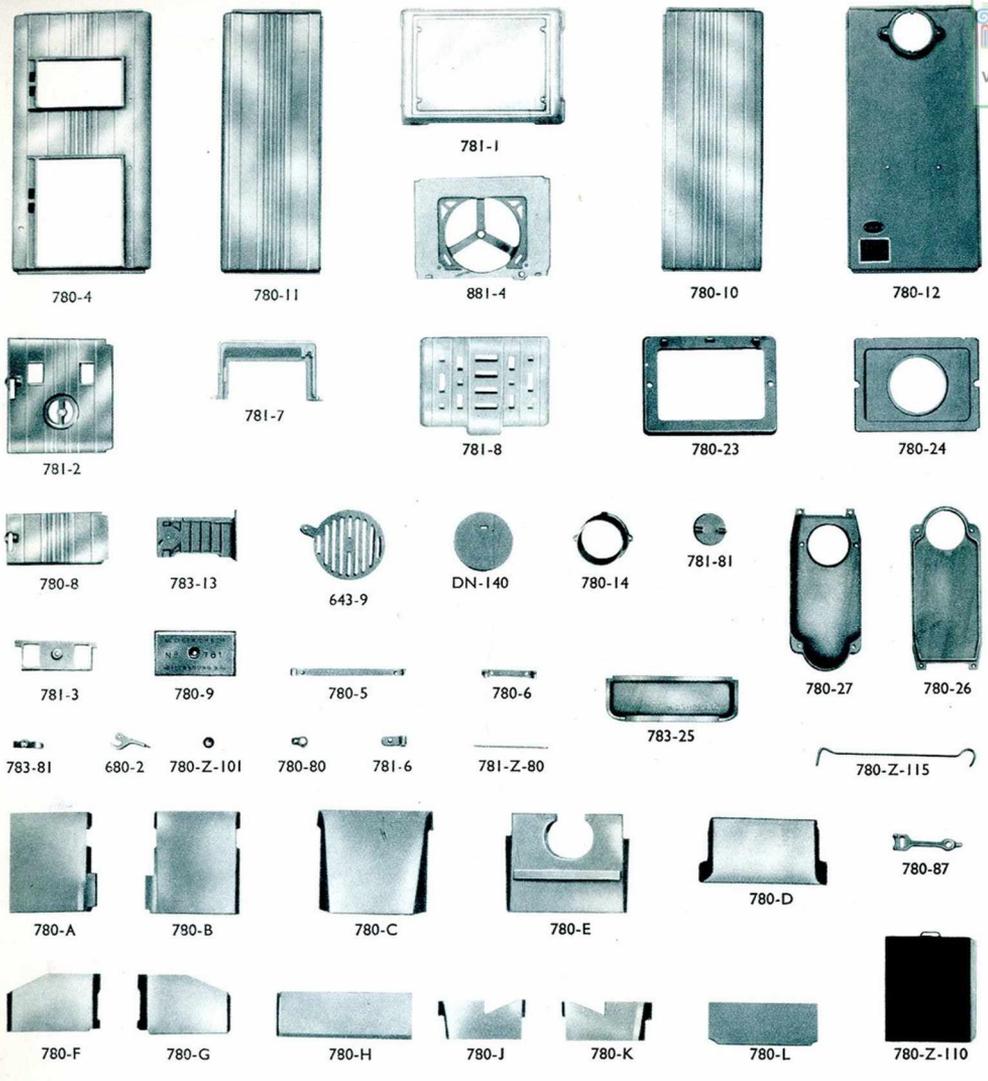
Surface de chauffe.....m ²	4,000
Puissance calorif. nominale cal/h	140
Puissance de chauffe moyen...m ²	0,755
Hauteur totale.....m	0,335
Profondeur au corps.....m	0,255
Diamètre de la buse.....m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.....m	0,470
Poids d'expédition environ...kg	93

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 23987

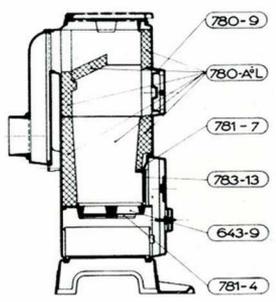


DE DIETRICH & C^{IE}



NOMENCLATURE DES PIÈCES DE REMPLACEMENT DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 781

N°	Désignation	N°	Désignation
781 - 1	Socle	780 - 27	Boîte à fumée
781 - 3	Encadrement de micas	780 - 80	Piton
781 - 4	Support de grille	780 - 87	Clef de manœuvre
780 - 14	Buse	780 - Z - 101	Boule
781 - 6	Pièce d'articulation	780 - Z - 110	Cendrier
781 - 7	Encadrement de la plaque de foyer	780 - Z - 115	Tisonnier
781 - 8	Couvercle	780 - A	Brique réfractaire (droite)
781 - Z - 80	Tige de décentrage	780 - B	Brique réfractaire (gauche)
DN - 140	Tampon (ø 140 mm)	780 - C	Brique réfractaire
643 - 9	Grille rotative	780 - D	Brique réfractaire
680 - 2	Poignée de fermeture	780 - E	Brique réfractaire
780 - 4	Facade	780 - F	Brique réfractaire (droite)
780 - 5	Gond pour porte de foyer-cendrier	780 - G	Brique réfractaire (gauche)
780 - 6	Gond pour porte de chargement	780 - H	Brique réfractaire
781 - 2	Partie de foyer-cendrier	780 - J	Brique réfractaire (droite)
780 - 8	Partie de chargement	780 - K	Brique réfractaire (gauche)
780 - 10	Plaque de côté droit	780 - L	Brique réfractaire
780 - 11	Plaque de côté gauche	780 - 9	Double de la porte de chargement
780 - 12	Plaque arrière	781 - 81	Rosace de réglage
780 - 23	Encadrement de la plaque de dessus	783 - 13	Plaque de foyer
780 - 24	Plaque de dessus	783 - 25	Bavette
780 - 26	Partie intérieure de la boîte à fumée	783 - 81	Loquet de fermet. p. plaque de foyer

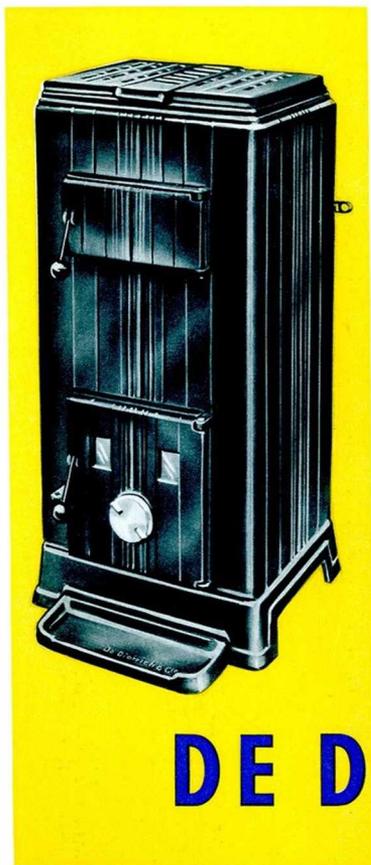


BERNARD

CALORIFÈRE IRLANDAIS - N° 784

EXÉCUTION ÉMAILLÉE, FERREMENTS CHROMÉS, FEU CONTINU.

Calorifère en fonte de construction soignée avec portes ajustées. Garniture en briques réfractaires renforcée dans la zone du foyer. Combustion à travers la masse, tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage sur porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Anthracite **15 30** - 30 50
Houille maigre 30/50
Boulets anthraciteux ou bois

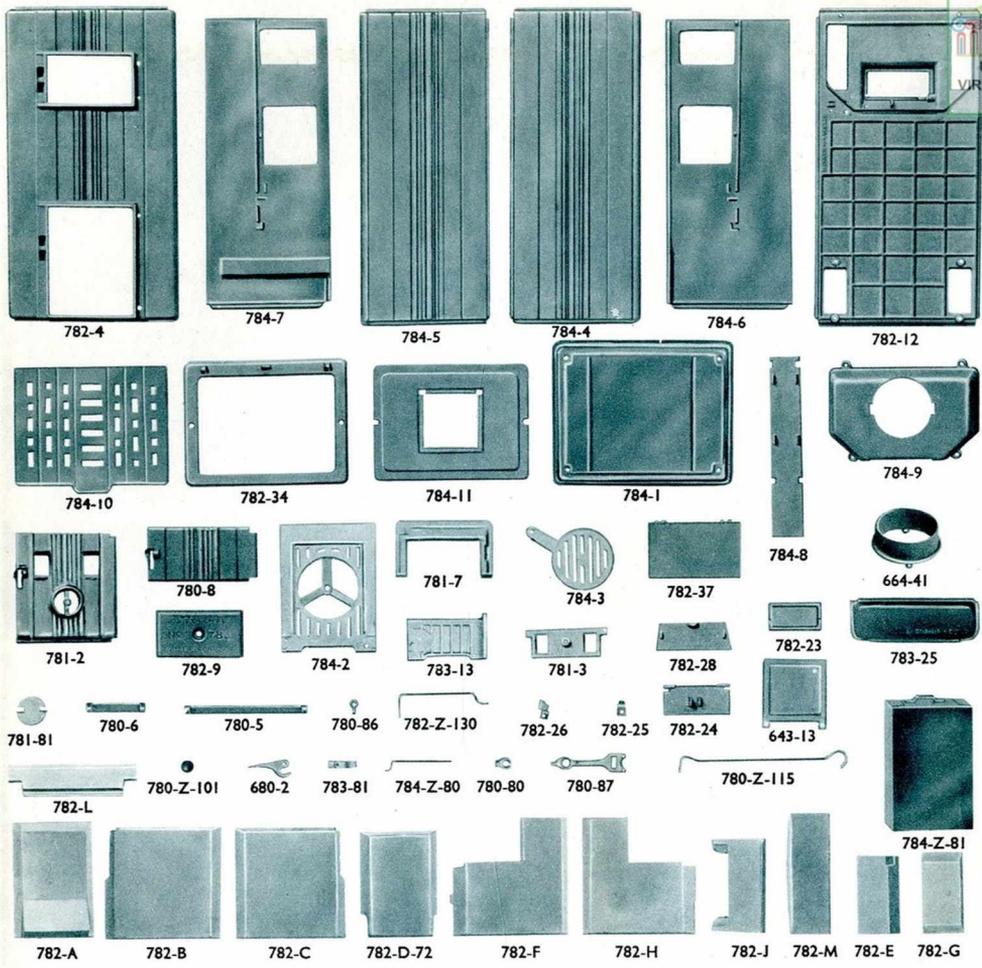
CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	m ²	1,4
Puissance calorif. nominale cal/h		5.600
Puissance de chauffe moyen	m ²	220
Hauteur totale	m	0,875
Largeur au corps	m	0,405
Profondeur au corps	m	0,315
Diamètre de la buse	m	0,139
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	m	0,795
Poids d'expédition environ	kg	137

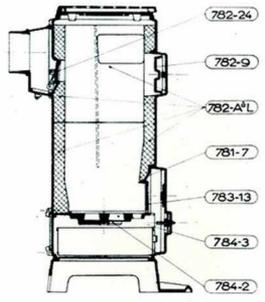
La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (— 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

Stampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 24539

DE DIETRICH & C^{IE}



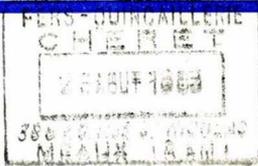
NOMENCLATURE DES PIÈCES DE REMPLACEMENT DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 784			
N°	Désignation	N°	Désignation
784 - 1	Socle	782 - Z - 130	Tige du clapet d'allumage
784 - 2	Support de grille	782 - A	Brique réfractaire
784 - 3	Grille rotative	782 - B	Brique réfractaire
784 - 4	Plaque de côté droit	782 - C	Brique réfractaire
784 - 5	Plaque de côté gauche	782 - D - 72	Brique réfractaire
784 - 6	Plaque de côté intérieure droit	782 - E	Brique réfractaire
784 - 7	Plaque de côté intérieure gauche	782 - F	Brique réfractaire
784 - 8	Plaque de séparation	782 - G	Brique réfractaire
784 - 9	Boîte à fumée	782 - H	Brique réfractaire
784 - 10	Couvercle	782 - J	Brique réfractaire
784 - 11	Plaque de dessus	782 - L	Brique réfractaire
784 - Z - 80	Tige de décrochage	782 - M	Brique réfractaire
784 - Z - 81	Cendrier	781 - 2	Porte de foyer-cendrier
783 - 13	Plaque de foyer	781 - 3	Encadrement de micas
783 - 25	Bavette	781 - 7	Encadrement de la plaque de foyer
783 - 81	Loquet de fermeture p. plaque de foyer	781 - 81	Rosace de réglage
782 - 4	Facède	780 - 5	Gond pour porte de foyer-cendrier
782 - 9	Double de la porte de chargement	780 - 6	Gond pour porte de chargement
782 - 12	Plaque arrière	780 - 8	Porte de chargement
782 - 23	Porte de nettoyage	780 - 80	Piton
782 - 24	Clapet d'allumage	780 - 86	Loquet de fermeture
782 - 25	Etrier de fixation du clapet d'allumage	780 - 87	Clef de manœuvre
782 - 26	Etrier de fixation pour tige du clapet d'allumage	780 - Z - 101	Boule
782 - 28	Porte de nettoyage de la boîte à fumée	780 - Z - 115	Tisonnier
782 - 34	Encadrement de la plaque de dessus	680 - 2	Poignée de fermeture
782 - 37	Plaque de protection, p. plaque de côté	664 - 41	Buse
		643 - 13	Tampon de chargement



201. num. T.C. 10.720



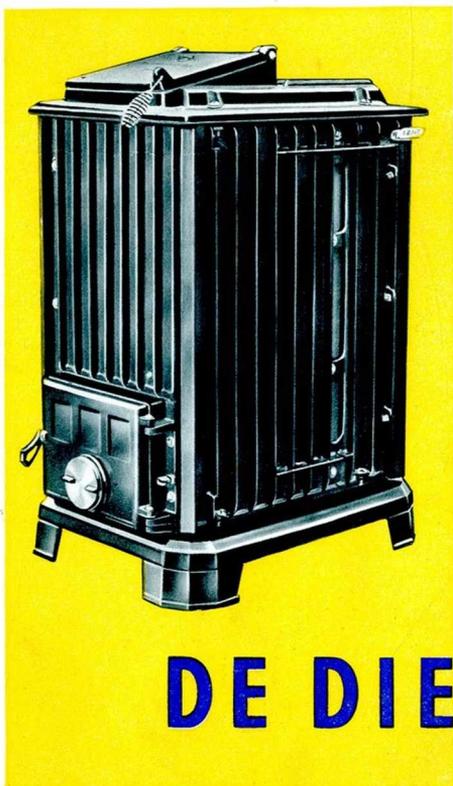
PATRICK



CALORIFÈRE IRLANDAIS A AILETTES N° 3

**CALORIFÈRE A FEU CONTINU AVEC FOYER EN
BRIQUES RÉFRACTAIRES ET RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR.**

Combustion à travers la masse. Tirage renversé. Réglage précis par rosace de réglage sur porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Chauffage rationnel pour grands locaux, magasins, ateliers, bureaux, écoles, salles de réunion, etc.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

- Anthracite **50 80** et 30/50
- Houille maigre 50/80
- Coke **20 40** et 40/60
- Boulets anthraciteux ou bois

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	envir. m ²	2,400
Puissance calorif. nominale	cal/h.	9,600
Puissance de chauffe à feu continu m ²		440
Hauteur totale	m	0,925
Largeur au corps	m	0,410
Largeur au socle	m	0,500
Profondeur au corps	m	0,565
Profondeur au socle	m	0,655
Diamètre de la buse	m	0,153
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	m	0,770
Poids d'expédition Fonte noire env. kg		235
» » Émaillé	env. kg	246

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

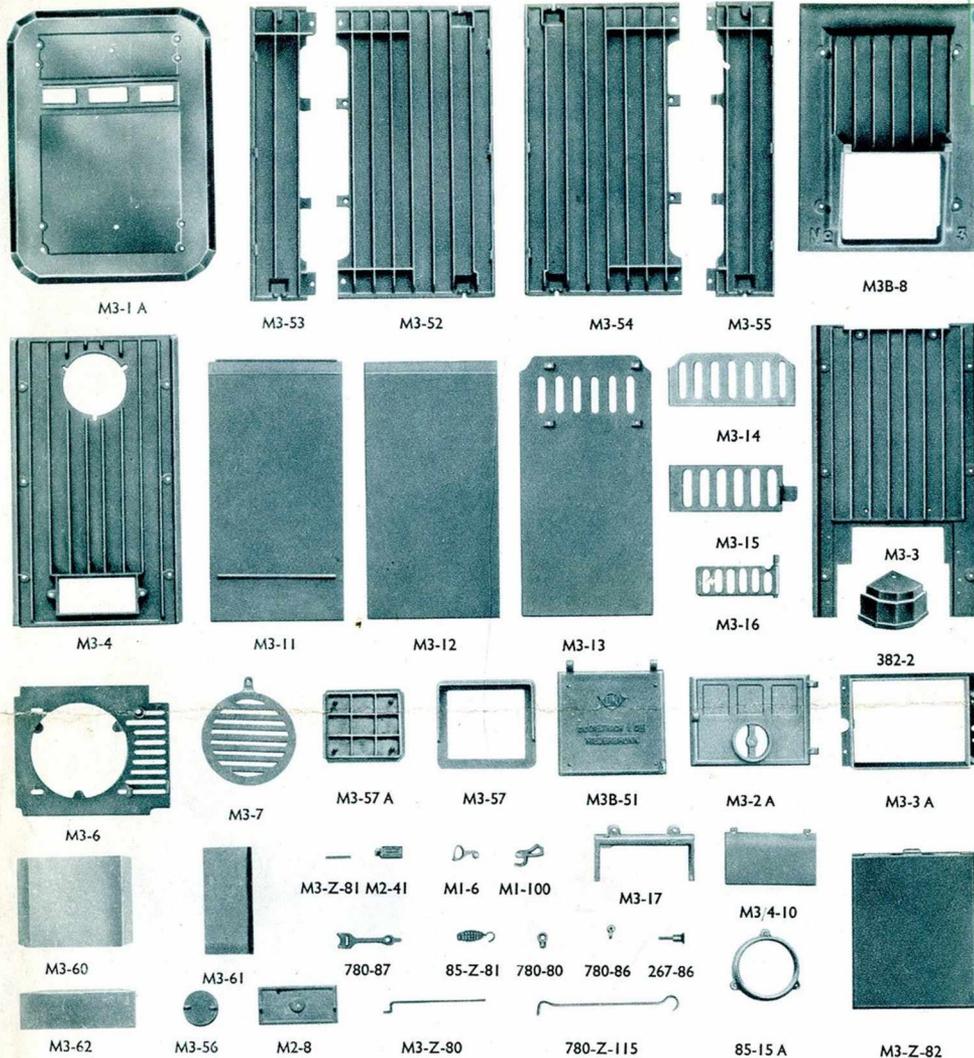
Exécution normale : Fonte noire
Exécution luxe : Émaillé brun

DE DIETRICH & C^{IE}

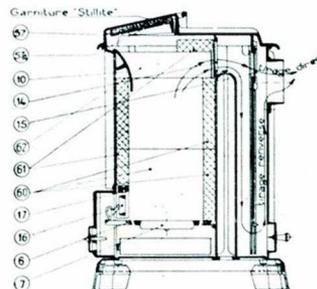
25.11.11

9 Colmar
29 ff.

230 m²



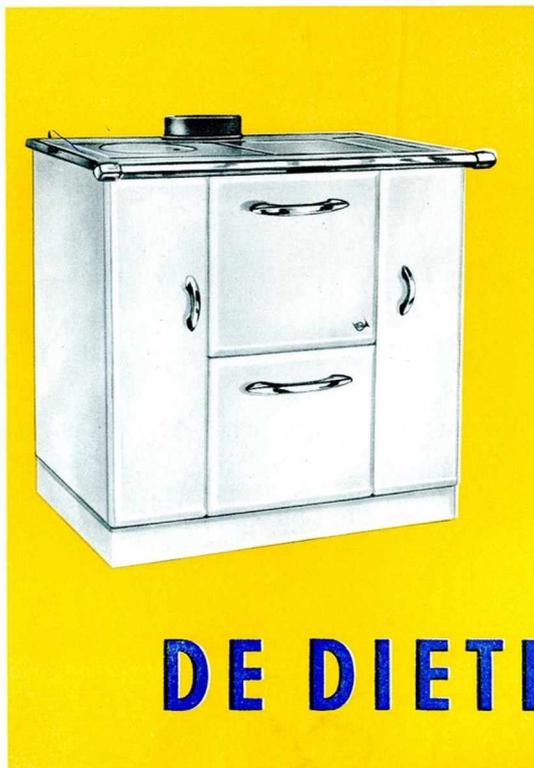
NOMENCLATURE DES PIÈCES DU CALORIFÈRE IRLANDAIS N° 3			
N°	Désignation	N°	Désignation
M 3 - 1 A	Seclé	M 3 - 55	Plaque de côté droit, partie arrière
382 - 2	Pied	M 3 - 56	Rosace de réglage
M 3 - 2 A	Porte de foyer	M 3 - 57	Plaque de protection
M 3 - 3	Facade	M 3 - 57 A	Plaque de protection
M 3 - 3 A	Encadrement de porte de foyer	M 3 - 60	Brique réfractaire
M 3 - 4	Plaque arrière	M 3 - 61	Brique réfractaire
M 3 - 6	Plaque de grille	M 3 - 62	Brique réfractaire
M 3 - 7	Grille rotative	M 3 - Z - 80	Tige de décrochage
M 3 B - 8	Chapiteau	M 3 - Z - 81	Tige de registre d'allumage
M 3 - 10	Plaque de protection	M 3 - Z - 92	Cendrier
M 3 - 11	Plaque de séparation avant	M 1 - 6	Poignée de la grille de face
M 3 - 12	Plaque de séparation arrière	M 1 - 100	Poignée de fermeture
M 3 - 13	Chicane de fumée	M 2 - 8	Tampon de nettoyage
M 3 - 14	Grille de répartition des flammes	M 2 - 41	Plaque indicatrice
M 3 - 15	Registre d'allumage	85 - 15 A	Buse
M 3 - 16	Grille de face	85 - Z - 81	Poignée
M 3 - 17	Encadrement de la grille de face	267 - 86	Bouton lisse
M 3 B - 51	Porte de chargement	780 - 80	Piton
M 3 - 52	Plaque de côté gauche, partie avant	780 - 86	Loquet de fermeture
M 3 - 53	Plaque de côté gauche, partie arrière	780 - 87	Clef de manœuvre
M 3 - 54	Plaque de côté droit, partie avant	780 - Z - 115	Tisonnier



PRIMEVÈRE

CUISINIÈRE A FEU CONTINU N° 2733 A

En tôle d'acier émaillée blanc, dessus débordant en fonte polie avec barre de devant chromée, buse ovale milieu dessus et arrière et dessus à droite avec mitre ϕ 125 mm, façade intérieure en fonte, four émaillé étanche, étuve, bassin affleurant avec robinet moderne chromé, poignées chromées.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Charbons maigres et anthracite 30/50.
Charbons flambants secs
1/2 ou 1,4 gras 30/50.

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale mm	800
Plaque de dessus . . . mm	800 x 575
Largeur du four mm	330
Hauteur du four mm	270
Profondeur du four. mm	420
Tampon récupérateur ϕ mm	200
Poids d'expéd. env. kg	165

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec:

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté émaillé blanc en deux pièces avec charnières.

DE DIETRICH & C^{IE}

PRINCE

CALORIFÈRE AMÉRICAIN - N° 749

POÈLE A DOUBLE ENVELOPPE ET FEU CONTINU.

Ce calorifère est du type américain classique, à trémie de chargement. Construction perfectionnée à très haut rendement avec coffre **récupérateur à ailettes**. Exécution émaillée. Ferrements chromés. Combustion en couche mince. Réglage précis par levier. Décendrage par grille rotative. Décrassage par grille à coulisse. Tiroir cendrier.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Anthracite **15,35** - 30,50
Braisettes d'anthracite 10,20
Grésillon de coke 10,20
Coke de gaz N° 0
Coke métallurgique 20,40
Boulets anthraciteux

CARACTÉRISTIQUES

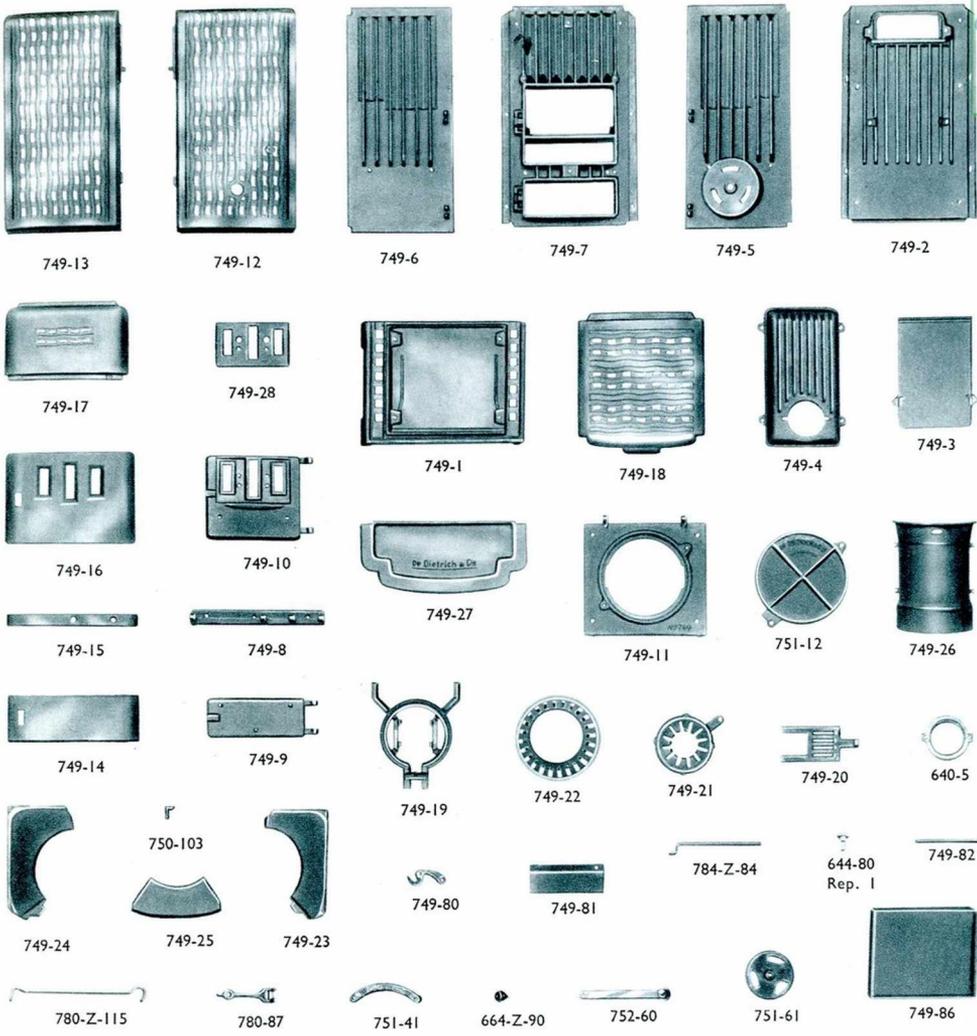
Surface de chauffe	m ²	0,9
Puissance calorif. nominale	cal/h	3.600
Puissance de chauffe moyenne	m ²	120
Hauteur totale	m	0,705
Largeur au corps	m	0,420
Profondeur au corps	m	0,365
Diamètre de la buse	m	0,097
Distance du sol à la partie supérieure de la buse	m	0,380
Poids d'expédition environ...	kg	140

La puissance de chauffe est indiquée pour un chauffage continu.

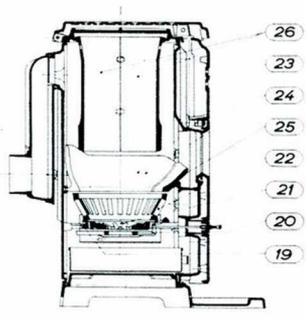
Elle est donnée en m² pour un écart de température de 25° (— 5° à l'extérieur + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales. Le matelas d'air circulant entre le corps du poêle et l'enveloppe extérieure protège efficacement l'émail et améliore le rendement du poêle.

Estampillé NF - UFACD
Procès-verbal N° 30591

DE DIETRICH & C^{IE}



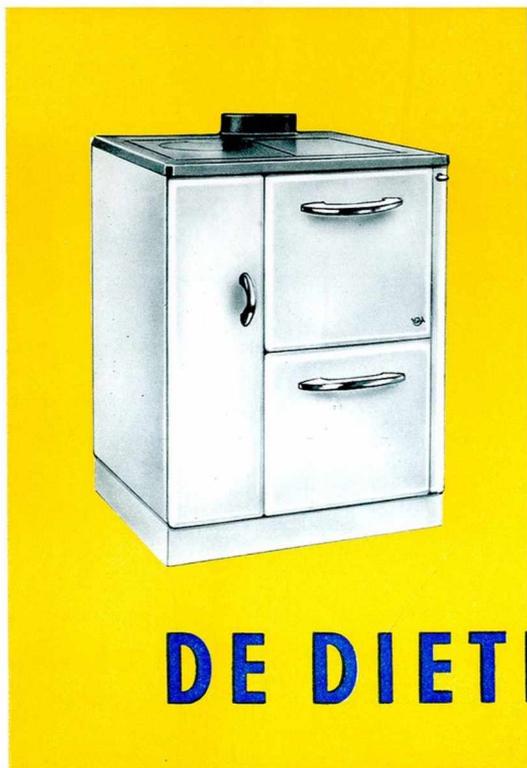
NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFERE AMÉRICAIN N° 749			
N°	Désignation	N°	Désignation
640 - 5	Buse	749 - 21	Grille de décançage
664 - Z - 90	Poignée de réglage	749 - 22	Crevset
749 - 1	Socle	749 - 23	Plaque de foyer, droite
749 - 2	Plaque arrière	749 - 24	Plaque de foyer, gauche
749 - 3	Plaque intérieure de la boîte à fumée	749 - 25	Seuil
749 - 4	Boîte à fumée	749 - 26	Partie de trémie
759 - 5	Plaque de côté intérieur droit	749 - 27	Bavette
749 - 6	Plaque de côté intérieur gauche	749 - 28	Encadrement de mica
749 - 7	Facade intérieure	749 - 80	Poignée de fermeture
749 - 8	Gond pour portes de foyer et cendrier	749 - 81	Pare-cendres
749 - 9	Porte de cendrier	749 - 82	Tige de décaissage
749 - 10	Porte de foyer	749 - 86	Cendrier
749 - 11	Plaque de dessus	644 - 80	Piton (Rep. I)
749 - 12	Plaque de côté droit	750 - 103	Crochet de fermeture
749 - 13	Plaque de côté gauche	751 - 12	Couvercle de trémie
749 - 14	Panneau de la porte de cendrier	751 - 41	Plaque indicatrice
749 - 15	Pièce complémentaire pour facade	751 - 61	Registre de tirage
749 - 16	Panneau de la porte de foyer	752 - 60	Levier du régulateur
749 - 17	Facade	780 - 87	Clef de manœuvre
749 - 18	Couvercle	780 - Z - 115	Tionnier
749 - 19	Support de grille	784 - Z - 80	Tige de décançage
749 - 20	Grille de décaissage		



MUGUET

CUISINIÈRE A FEU CONTINU N° 732

En tôle d'acier émaillée blanc, forme bloc, dessus en fonte polie, buse ovale milieu dessus et milieu arrière avec mitre ϕ 125 mm, façade intérieure en fonte, four émaillé étanche, étuve, sans bassin, poignées chromées.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Charbons maigres et anthracite 30/50.
Charbons flambants secs
1/2 ou 1/4 gras 30/50.

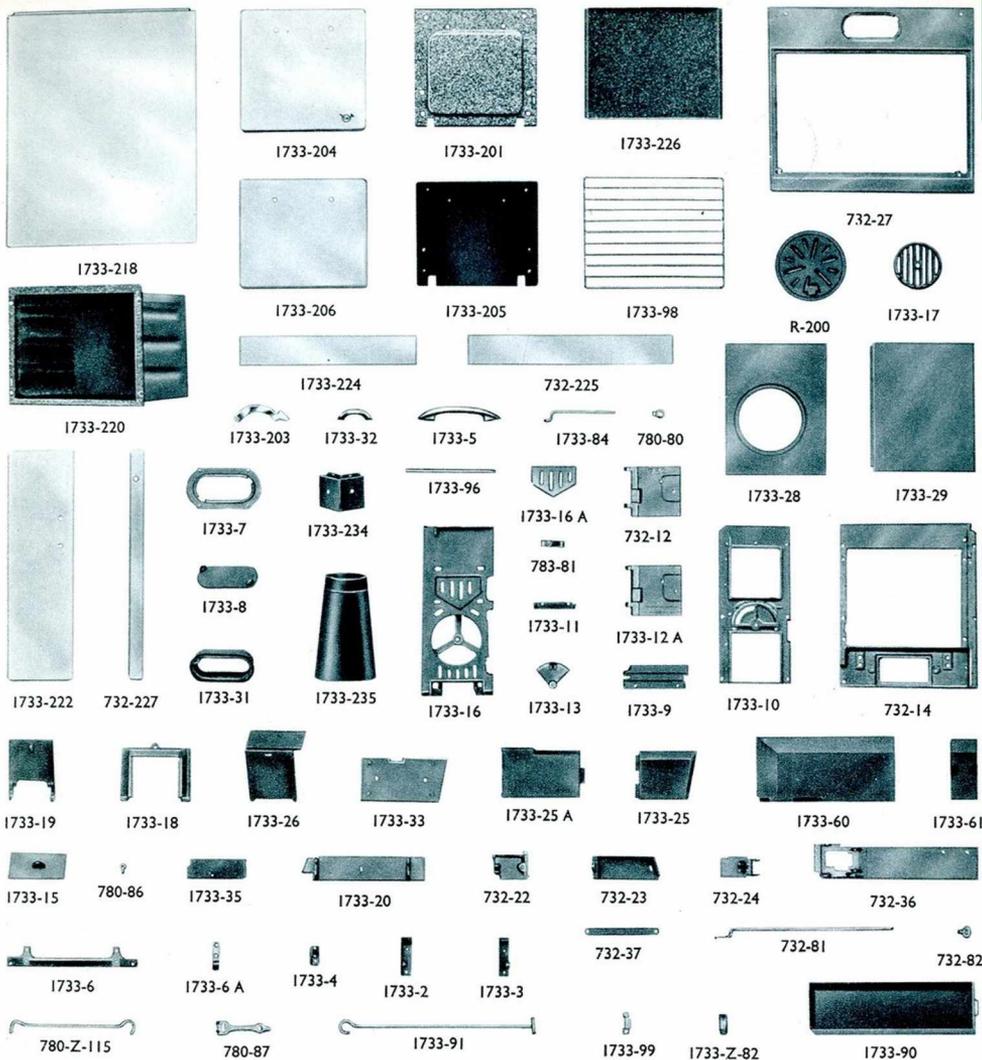
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale mm	800
Plaque de dessus . . . mm	600x550
Largeur du four mm	330
Hauteur du four mm	270
Profondeur du four . . mm	420
Tampon récupérateur ϕ mm	200
Poids d'expéd. env. kg	143

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec:

couvercle de propreté émaillé blanc, en deux pièces avec charnières.

DE DIETRICH & C^{IE}



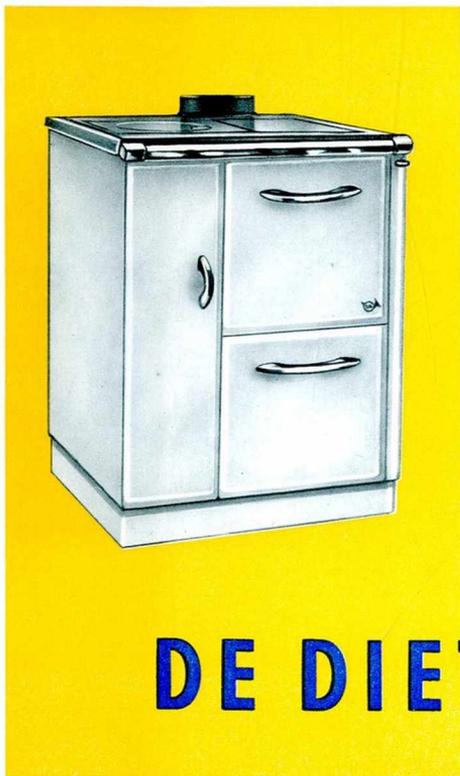
CUISINIÈRE N° 732

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
R-200	Tampon récupérateur	1733-6 A	Pièce compl. pour charnière fixe d'étuve	1733-35	Plaque de protection facade gauche
732-12	Porte de foyer	1733-7	Encadrement de buse	1733-60	Brique avant, côté extérieur
732-14	Facade droite	1733-8	Tampon de buse	1733-61	Brique arrière, côté extérieur
732-22	Pièce compl. pour cage de départ direct	1733-9	Pièce compl. pour facade gauche	1733-Z-82	Ressort de blocage côté foyer
732-23	Cage de départ direct	1733-10	Facade gauche	1733-84	Tige de décentrage
732-24	Clapet de départ direct	1733-11	Gond pour porte de foyer et cendrier	1733-90	Cendrier
732-27	Encadrement de dessus	1733-12 A	Porte de cendrier	1733-91	Raclette de nettoyage
732-36	Plaque de circulation	1733-13	Volet de réglage d'air	1733-96	Ressort plat pour porte de four et d'étuve
732-37	Bielle de com ^{pl} du clapet de départ direct	1733-15	Tampon de nettoyage	1733-98	Grille support
732-81	Tige du clapet de départ direct	1733-16	Plaque de grille	1733-99	Charnière gauche (p. porte ext. gauche)
732-82	Piton « Vif-Four »	1733-16 A	Pièce compl. pour plaque de grille	1733-201	Tôle int. de la porte de four
732-225	Socket avant	1733-17	Grille rotative	1733-203	Secteur
732-227	Bande droite de facade	1733-18	Encadrement de la plaque de foyer	1733-204	Embouti pour porte de four
780-80	Piton	1733-19	Plaque de foyer	1733-205	Tôle intérieure de la porte d'étuve
780-86	Laquet de fermeture	1733-20	Plaque de protection avant	1733-206	Embouti pour porte d'étuve
780-87	Clef de manœuvre	1733-25	Parabole côté four, partie avant	1733-218	Plaque de côté
780-Z-115	Tisonnier	1733-25 A	Parabole côté four, partie arrière	1733-220	Four
783-81	Laquet de ferm. p. porte de foyer et cendrier	1733-26	Parabole arrière	1733-222	Porte extérieure gauche
1733-2	Charnière g. (p. porte de four et d'étuve)	1733-28	Plaque de cuisson	1733-224	Socket de côté
1733-3	Charnière d. (p. porte de four et d'étuve)	1733-29	Table de travail	1733-226	Tôle de pâtisserie
1733-4	Charnière fixe de four	1733-31	Buse	1733-234	Pieds
1733-5	Poignée (grande)	1733-32	Poignée (petite)	1733-235	Mître
1733-6	Charnière fixe d'étuve	1733-33	Plaque de protection four		

ANÉMONE

CUISINIÈRE A FEU CONTINU N° 1732 A

En tôle d'acier émaillée blanc, dessus débordant en fonte polie, avec barre de devant chromée, buse ovale milieu dessus et milieu arrière avec mitre ϕ 125 mm, façade intérieure en fonte, four émaillé étanche, étuve, sans bassin, poignées chromées.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Charbons maigres et
anthracite 30 50.
Charbons flambants secs
1/2 ou 1/4 gras 30 50.

CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale mm	800
Plaque de dessus . . . mm	650x575
Largeur du four mm	330
Hauteur du four mm	270
Profondeur du four . . . mm	420
Tampon récupérateur ϕ mm	200
Poids d'expéd. env. kg	145

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec:

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté émaillé blanc en deux pièces avec charnières.

DE DIETRICH & C^{IE}



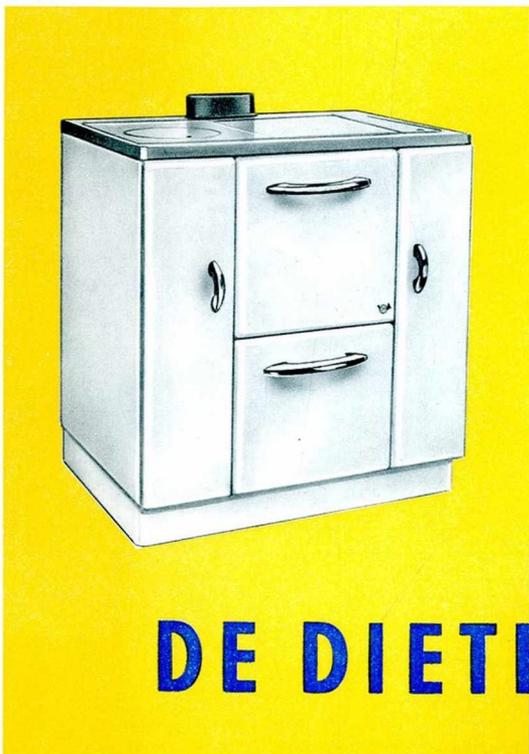
CUISINIÈRE N° 1732 A

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
R-200	Tampon réupérateur	1733-5	Poignée (grande)	1733-35	Plaque de protection facade gauche
732-14	Facade droite	1733-6	Charnière fixe d'étuve	1733-60	Brique avant, côté extérieur
732-23	Pièce compl. pour cage de départ direct	1733-6A	Pièce compl. p. charnière fixe d'étuve	1733-61	Brique arrière, côté extérieur
732-24	Cage de départ direct	1733-7	Encadrement de buse	1733-7-82	Ressort de blocage côté foyer
732-36	Clapet de départ direct	1733-8	Tampon de buse	1733-84	Tige de décairage
732-37	Plaque de circulation	1733-9	Pièce compl. pour facade gauche	1733-90	Cendrier
732-81	Bielle de com. du clapet de départ direct	1733-10	Facade gauche	1733-90	«clette de nettoyage
732-82	Piton «Vif Four»	1733-11	Grand p. porte de foyer et cendrier	1733-91	Ressort plat pour porte de four et d'étuve
732-225	Socle avant	1733-12A	Porte de cendrier	1733-98	Grille support
732-727	bande droite de facade	1733-13	Volet de réglage d'air	1733-99	Charnière gauche (p. porte ext. gauche)
780-80	Piton	1733-15	Grille rotative	1733-203	Secteur
780-86	Loquet de fermeture	1733-16	Plaque de grille	1733-205	Tôle intérieure de la porte d'étuve
780-87	Clef de manœuvre	1733-16A	Pièce compl. pour plaque de grille	1733-206	Embouti pour porte d'étuve
780-Z-115	Tisonnier	1733-17	Encadrement de la plaque de foyer	1733-210	Plaque de côté
1732-A-27	Encadrement de porte	1733-19	Plaque de foyer	1733-218	Four
1732-A-38	Support de barre fermé, droit	1733-20	Plaque de protection avant	1733-224	Socle de côté
1732-A-39	Support de barre fermé, gauche	1733-25	Parabole côté four, parti avant	1733-226	Tôle de pâtisserie
1732-A-41	Support de barre ouvert	1733-26	Parabole côté four, parti arrière	1733-234	Pieds
1732-2	Barre de protection de devant	1733-28	Parabole arrière	1733-235	Alitre
1733-2	Charnière g. (p. porte de four et d'étuve)	1733-29	Plaque de cuisson	2733-103	Barre de protection gauche
1733-3	Charnière d. (p. porte de four et d'étuve)	1733-31	Table de Travail	2733-104	Barre de protection droite
1733-4	Charnière fixe de four	1733-32	Buse	1733-201	Tôle intérieure de la porte de four
		1733-33	Poignée (petite)	1733-204	Embouti pour porte de four
			Plaque de protection four	1733-222	Porte extérieure gauche

PERCE-NEIGE

CUISINIÈRE A FEU CONTINU N° 1733

En tôle d'acier émaillée blanc, forme bloc, dessus en fonte polie, buse ovale, milieu dessus et arrière et dessus à droite avec mitre \varnothing 125 mm, façade intérieure en fonte, four émaillé étanche, étuve, bassin affleurant avec robinet moderne chromé, poignées chromées.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS :

Charbons maigres et anthracite 30/50.
Charbons flambants secs
1 2 ou 1,4 gras 30 50.

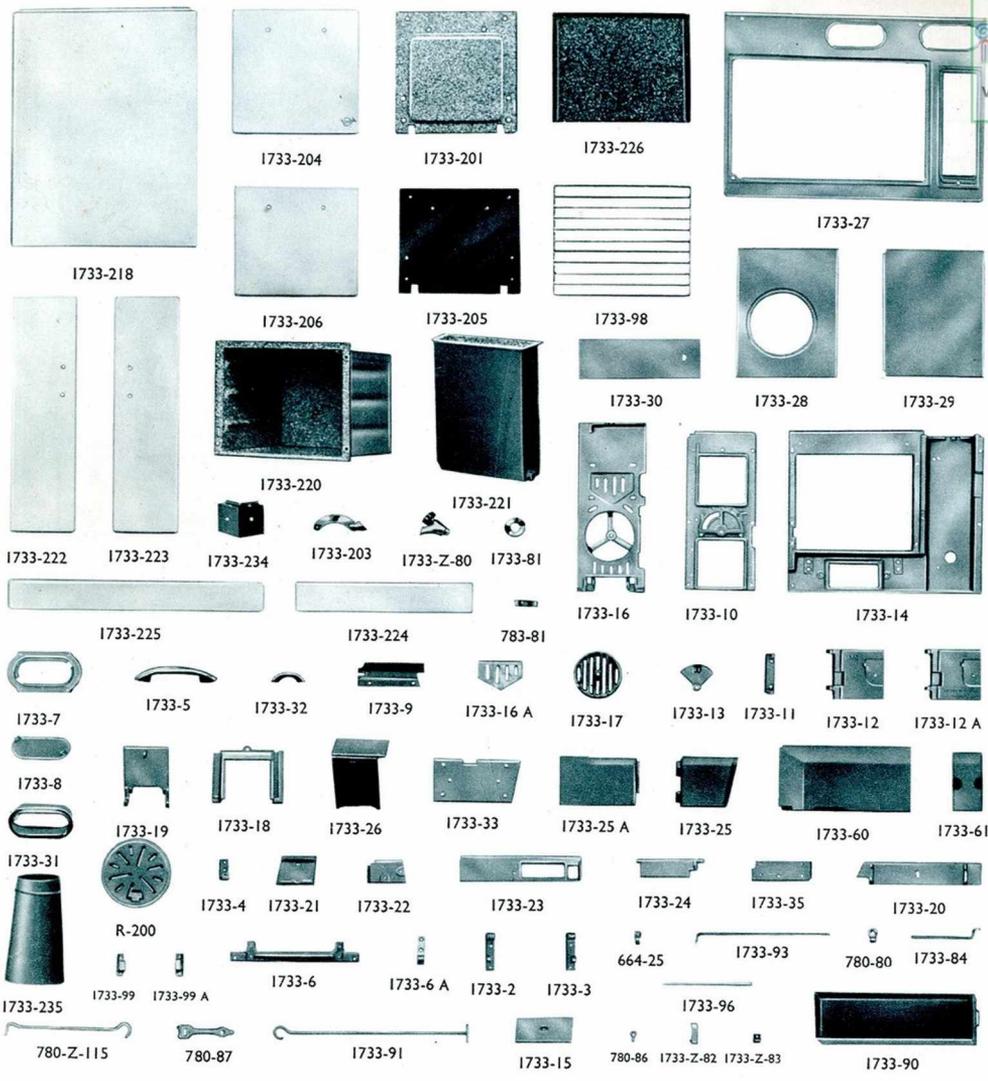
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale mm	800
Plaque de dessus . . . mm	750x550
Largeur du four mm	330
Hauteur du four mm	270
Profondeur du four. mm	420
Tampon récupérateur \varnothing mm	200
Poids d'expéd. env. kg	153

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec :

couverture de propreté émaillée blanc, en deux pièces avec charnières.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 1733

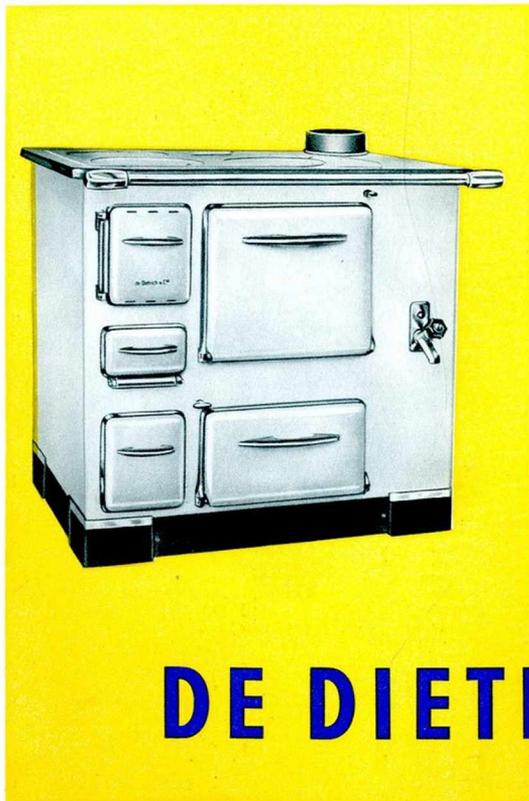
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
R-200	Tampon récupérateur	1733-16 A	Pièce compl. pour plaque de grille	1733-Z-83	Ressort de blocage côté bassin
664-25	Charnière	1733-17	Grille rotative	1733-84	Tige de décentrage
780-80	Pilon	1733-18	Encadrement de la plaque de foyer	1733-90	Cendrier
780-86	Lequet de fermeture	1733-19	Plaque de foyer	1733-91	Raclette de nettoyage
780-87	Clef de manœuvre	1733-20	Plaque de protection avant	1733-93	Cage de départ direct
780-Z-115	Tisonnier	1233-21	Plaque de recouvr. du carneau arrière	1733-96	Ressort plat p. porte de four et d'étuve
1733-2	Loquet de ferm.p. porte de foyer et cendrier	1733-22	Pièce compl pour cage de départ direct	1733-98	Grille support
1733-3	Charnière g. (p. porte de four et d'étuve)	1733-23	Cage de départ direct	1733-99	Ressort plat p. porte de four et d'étuve
1733-4	Charnière d. (p. porte de four et d'étuve)	1733-24	Clapet de départ direct	1733-99 A	Grille support
1733-5	Charnière fixe de four	1733-25	Parabole côté four, partie avant	1733-201	Charnière gauche (p. porte ext. gauche)
1733-6	Poignée (grande)	1733-25 A	Parabole côté four, partie arrière	1733-203	Charnière droite (pour porte ext. droite)
1733-6 A	Charnière fixe d'étuve	1733-26	Parabole arrière	1733-204	Tôle intérieure de la porte de four
1733-7	Pièce compl. pour charnière fixe d'étuve	1733-27	Encadrement de dessus	1733-205	Secteur
1733-8	Encadrement de buse	1733-28	Table de travail	1733-206	Embout pour porte d'étuve
1733-8	Tampon de buse	1733-29	Couvercle de bassin	1733-218	Four
1733-9	Facade gauche	1733-30	Buse	1733-220	Embout pour porte d'étuve
1733-10	Facade droite	1733-31	Poignée (petite)	1733-221	Plaque de côté
1733-11	Volet de réglage d'air	1733-32	Plaque de protection four	1733-222	Porte extérieure gauche
1733-12	Facade gauche	1733-33	Plaque de protection facade gauche	1733-223	Porte extérieure droite
1733-12 A	Volet de réglage d'air	1733-35	Brique avant, côté extérieur	1733-224	Socle de côté
1733-13	Facade droite	1733-60	Brique arrière, côté extérieur	1733-225	Socle avant
1733-14	Tampon de nettoyage	1733-61	Plaque de robinet	1733-226	Tôle pâtisserie
1733-15	Plaque de grille	1733-81	Ressort de blocage côté foyer	1733-234	Pieds
1733-16		1733-Z-82		1733-235	Mitre

LILAS

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 6738

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ronde sur dessus à droite ø 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

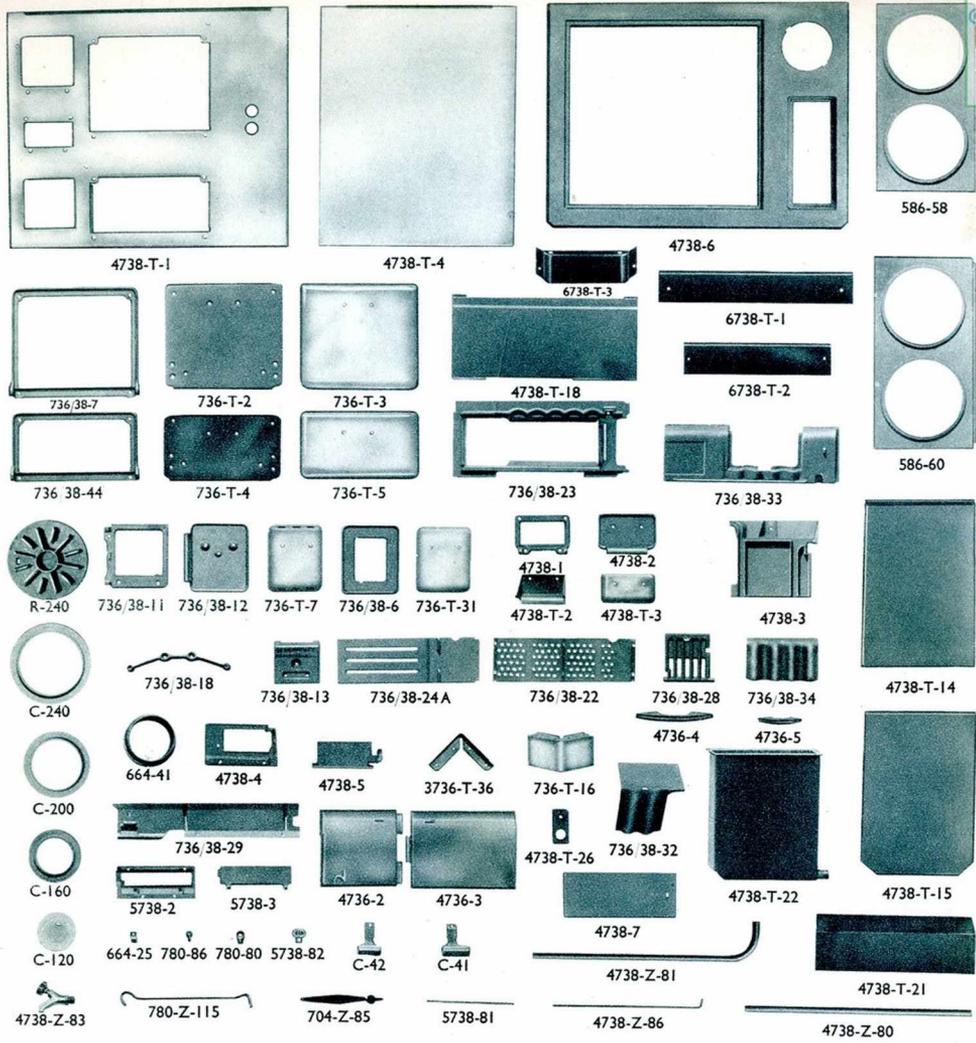
CARACTÉRISTIQUES:

Hauteur totale...mm	800
Plaque de dessus mm	850x650
Largeur du four...mm	330
Hauteur du four...mm	260
Profond. du four...mm	480
Nombre de trous mm	4
Diamèt. des trous mm	240
Diam. de la buse mm	139
Poids d'exp. env. kg	190

Cette cuisinière est livrée avec pieds et moyennant supplément de prix avec:

- 1) socle émaillé
- 2) barre contournante
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc
- 4) mitre ronde avec clef

DE DIETRICH & C^{IE}



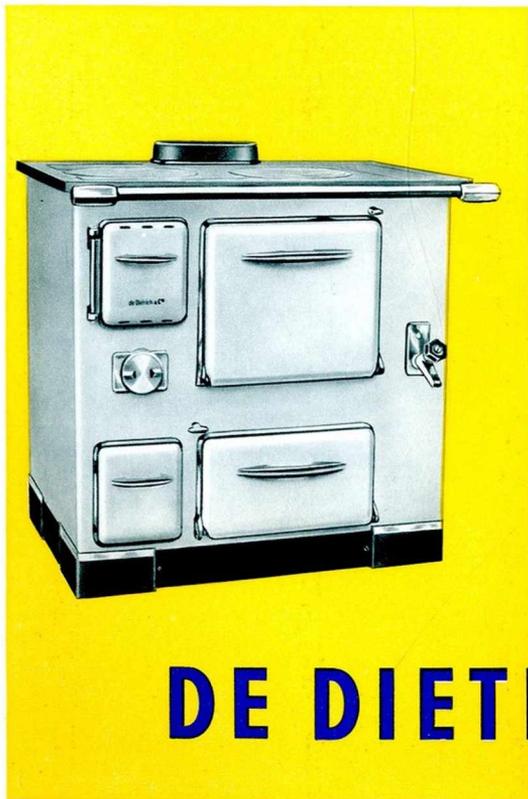
CUI SINIÈRE N° 6738					
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
4738-T-1	Faccade	5738-3	Clapet de coupe-tirage	736 38-24A	Grille à huille
4738-1	Cadre fixe pour porte de tirage	5738-81	Tige du clapet de coupe-tirage	736 38-28	Grille verticale
4738-2	Cadre mobile pour porte de tirage	5738-82	Piton Lent-Vif	736 38-29	Plaque de protection avant
4738-T-2	Tôle de tirage	3736-T-36	Couvre-Joints	736-T-31	Embouti de cendrier
4738-T-3	Embouti de la porte de tirage	780-80	Piton	4736-2	Parabole extérieure partie avant
4738-3	Plaque de prolongement du foyer	780-86	Laquet de fermeture	736 38-32	Parabole extérieure partie arrière
4738-T-4	Plaque de côté	780-Z-115	Tisonnier	736 38-33	Parabole côté four
4738-4	Cage du clapet de tirage	736-T-2	Tôle intérieure de la porte de four	736 38-34	Pièce complément, p. parabole côté four
4738-5	Clapet de tirage	736-T-3	Embouti de la porte de four	736 38-44	Cadre fixe d'étuve
4738-6	Plaque de dessus	736-T-4	Tôle intérieure de la porte d'étuve	704-Z-85	Crochet de tampon
4738-7	Couvercle de bassin	736-T-5	Embouti de la porte d'étuve	664-25	Charnière
4738-8	Pointée de porte	736 38-6	Cadre de cendrier	664-41	Buse
4738-9	Poignée de porte	736 38-7	Cadre fixe de four	586-58	Lunette à 2 trous, sans rainure
4738-T-10	Fond de four	736-T-7	Embouti de la porte de foyer	586-60	Tampon récupérateur
4738-T-15	Support de pâtisserie	736 38-11	Cadre fixe de foyer	R-240	Cercle (1) 240
4738-T-18	Plaque de protection côté foyer	736 38-12	Cadre mobile de foyer	C-200	Cercle (1) 200
4738-T-21	Cendrier	736 38-13	Double pour porte de foyer	C-160	Cercle (1) 160
4738-T-22	Bassin	736-T-16	Pied	C-120	Tampon (1) 120
4738-T-26	Plaque de robinet	6738-T-1	Socle avant	C-41	Support de barre, fermé
4738-Z-80	Barre de protection de devant	6738-T-2	Socle de côté	C-42	Support de barre, ouvert
4738-Z-81	Barre de protection gauche et droite	6738-T-3	Cornière		
4738-Z-83	Robinet	737-38-18	Entretaise		
4738-Z-86	Tige du clapet de tirage	736 38-22	Grille à bois		
5738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage	736 38-23	Support de grille		

JACYNTHE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 4736

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de \varnothing 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Ventouse de réglage d'admission d'air.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

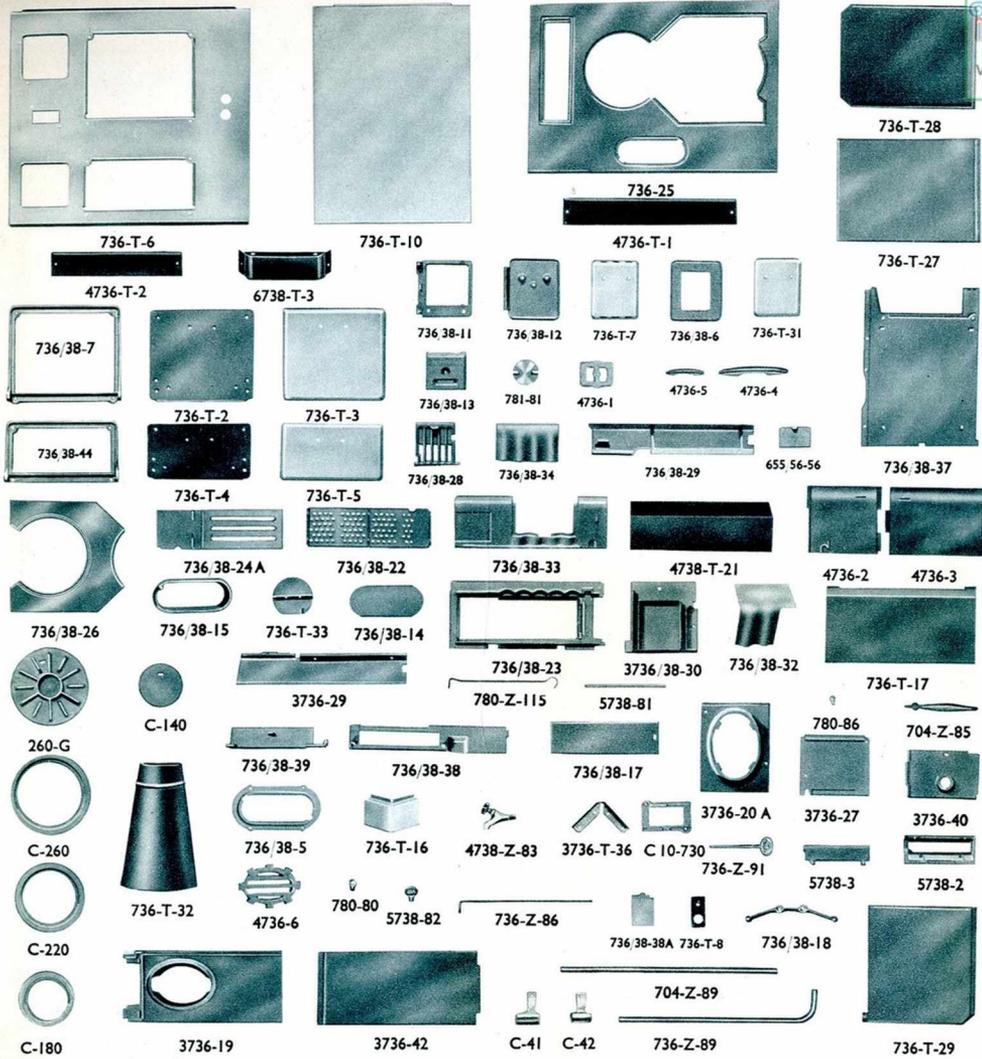
CARACTÉRISTIQUES:

Hauteur totale...mm	800
Plaque de dessus mm	800x550
Largeur du four...mm	330
Hauteur du four...mm	260
Profond. du four...mm	445
Nombre de trous	2
Diamèt. des trous mm	260
Poids d'exp. env. kg	156

Cette cuisinière est livrée avec pieds et sur demande avec foyer pot. Moyennant supplément de prix avec:

- 1) socle émaillé,
- 2) barre contournante,
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 4736

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
655-56	Registre	736-38-23	Support de grille	3736/38-30	Plaque de protection arrière
704-Z-85	Crochet de tampon	736-38-24A	Grille à houille	3736-T-36	Couvre-joints
704-Z-89	Barre de protection de devant	736-25	Plaque de dessus	4738-8	Pointée de porte
736-T-2	Tôle intérieure de la porte de four	736-38-26	Lunette	4738-9	Pointée de porte
736-T-3	Embouti de la porte de four	736-T-27	Fond de four	4738-T-21	Cendrier
736-T-4	Tôle intérieure de la porte d'étuve	736-T-28	Support de pâtisseries	4738-Z-83	Cendrier
736-T-5	Embouti de la porte d'étuve	736-38-28	Grille verticale	5738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage
736-38-5	Encadrement de la buse	736-38-29	Plaque de protection avant	5738-3	Clapet de coupe-tirage
736-T-6	Facède	736-T-29	Bassin	5738-81	Tige du clapet de coupe-tirage
736-38-6	Cadre de cendrier	4736-2	Parabole extérieure, partie avant	5738-82	Rabot
736-38-7	Cadre de four (fixe)	4736-3	Parabole extérieure, partie arrière	C-41	Fiçon Lenrifié
736-T-7	Embouti de la porte de foyer	736-T-31	Embouti de cendrier	C-42	Support de barre, fermé
736-T-8	Plaque de robinet	736-T-32	Mître	C-260	Support de barre, ouvert
736-T-11	Cadre fixe de foyer	736-38-32	Parabole arrière	C-220	Tampon récupérateur (1) 260
736-38-12	Cadre mobile de foyer	736-38-33	Parabole côté four	C-180	Cercle (1) 260
736-38-13	Cadre de côté	736-T-33	Registre de tirage	C-220	Cercle (1) 220
736-38-14	Double pour porte de foyer	736-38-34	Pièce complément. p. parabole côté four	C-180	Cercle (1) 180
736-38-15	Tampon de buse	736-38-37	Embouti de four	C-140	Tampon (1) 140
736-38-15	Buse	736-38-38	Dessus de four	4736-1	Encadrement de rosace
736-T-16	Pied	736-38-38A	Cage du clapet de tirage	781-81	Rosace de réglage
4736-T-1	Socle avant	736-38-39	Pièce compl. de la cage du clapet de tirage	C10-730	Glissière
4736-T-2	Socle de côté	736-38-39	Clapet de tirage	4736-6	Grille à houille
6738-T-3	Cornière	736-38-44	Cadre fixe d'étuve	3736-19	Support du pôt
736-38-17	Couvercle de bassin	736-Z-86	Tige du clapet de tirage	3736-20 A	Pôt
736-T-17	Plaque de protection côté foyer	736-Z-87	Barre de protection gauche et droite	3736-27	Plaque horizontale
736-38-18	Entroîse	736-Z-91	Clef pour registre de tirage	3736-29	Plaque de protection avant
736-38-22	Grille à bois	780-80	Piton	3736-40	Plaque de protection façade
		780-86	Loquet de fermeture	3736-42	Plaque de protection extérieure
		780-Z-115	Tisonnier		

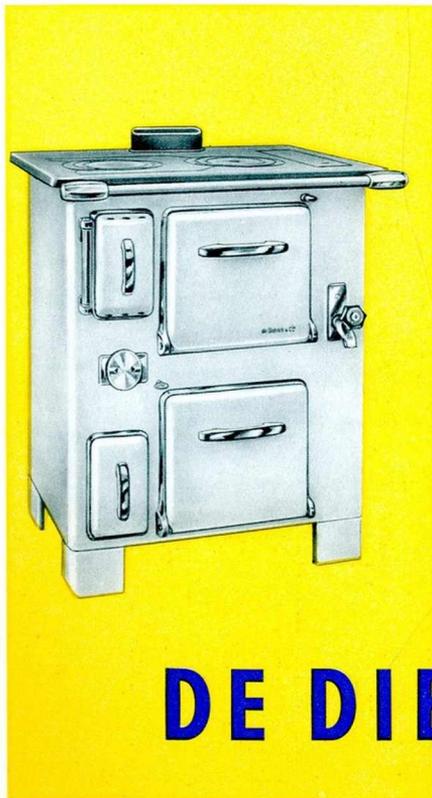
FOYER POT

MIMOSA

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 2728

avec dispositif permettant la marche au ralenti.

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée
• Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de \varnothing 125 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Pieds émaillés.
Ventouse de réglage d'admission d'air.

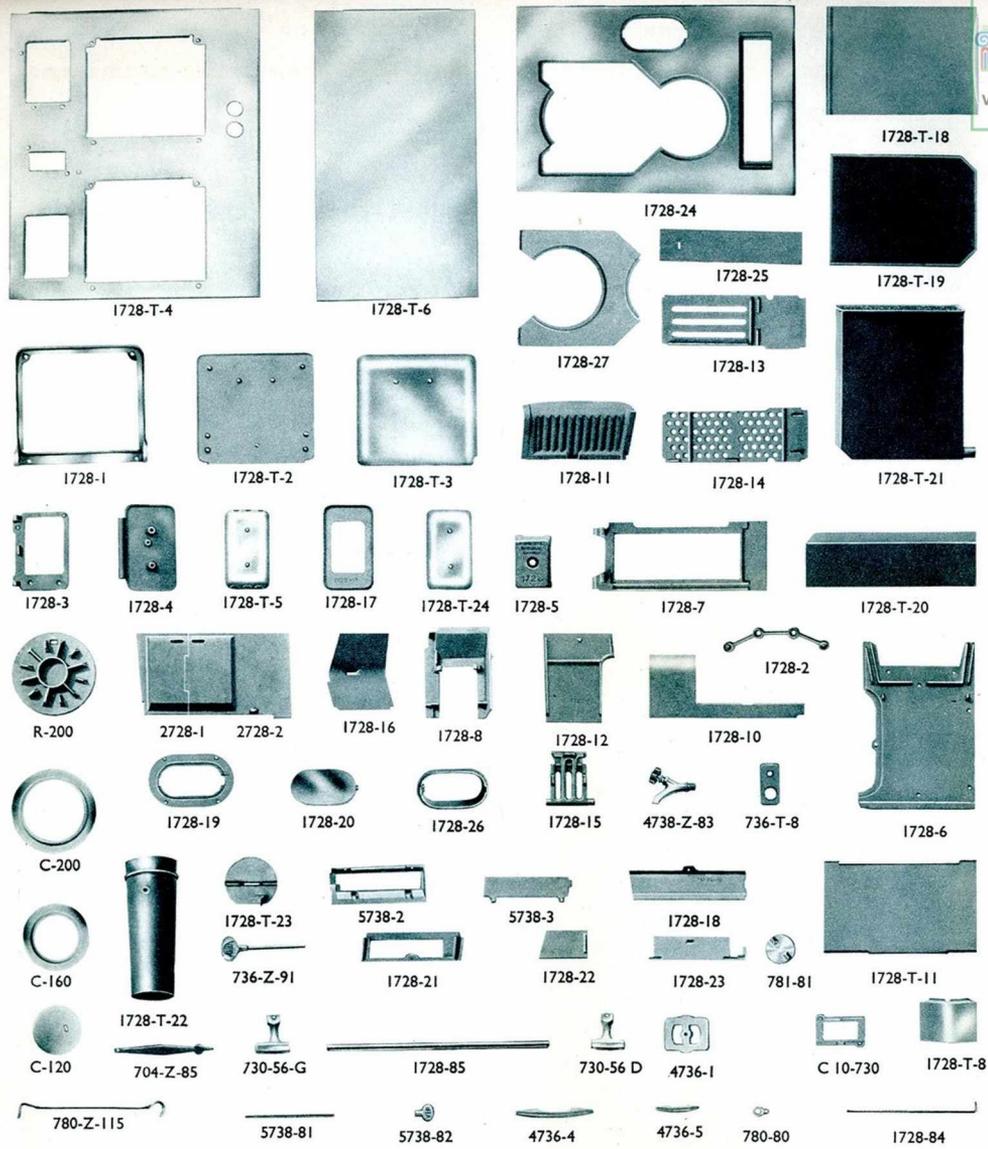
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale.....mm	800
Plaque de dessus...mm	650x 450
Largeur du four...mm	260
Hauteur du four...mm	220
Profondeur du four...mm	345
Nombre de trous.....	2
Diamètre des trous .mm	200
Poids d'expéd. env. kg	108

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, peut être livrée avec:

- 1) socle émaillé,
- 2) barre contournante,
- 3) couvercle de propreté émaillé blanc.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 2728

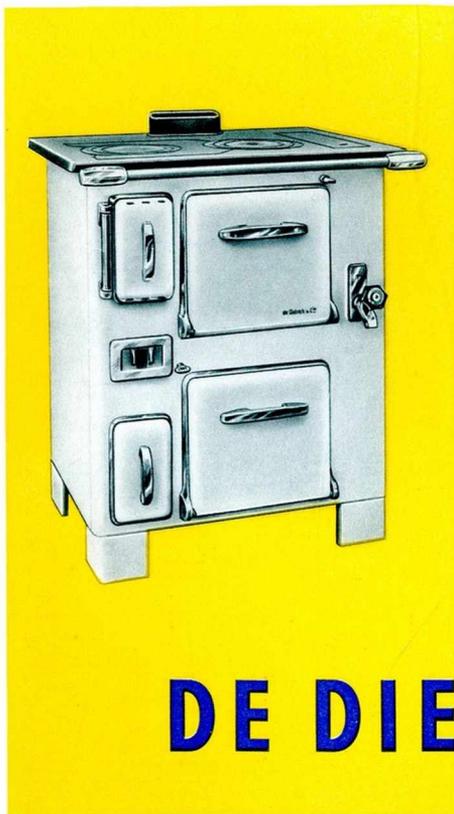
N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation																																																																																																							
1728-1	Cadre fixe de four et d'étuve	1728-16	Parabole arrière	730-56-G	Support de barre gauche																																																																																																							
1728-2	Entraîse	1728-17	Cadre de cendrier	736-1-8	Plaque de registre de tirage																																																																																																							
1728-3	Tôle intèr. de la porte de four et d'étuve	1728-18	Plaque de protection avant	736-Z-91	Clef pour registre de tirage																																																																																																							
1728-4	Embouti de la porte de four et d'étuve	1728-19	Fond de four	780-80	Piton																																																																																																							
1728-5	Cadre fixe de foyer	1728-20	Support de pâtisier	780-Z-115	Pignonnier																																																																																																							
1728-6	Cadre mobile de foyer	1728-21	Cadre pour buse	4736-4	4736-5	4738-Z-83	736-T-8	781-81	7828-T-1	7828-T-2	7828-T-3	7828-T-4	7828-T-5	7828-T-6	7828-T-7	7828-T-8	7828-T-9	7828-T-10	7828-T-11	7828-T-12	7828-T-13	7828-T-14	7828-T-15	7828-T-16	7828-T-17	7828-T-18	7828-T-19	7828-T-20	7828-T-21	7828-T-22	7828-T-23	7828-T-24	7828-T-25	7828-T-26	7828-T-27	7828-T-28	7828-T-29	7828-T-30	7828-T-31	7828-T-32	7828-T-33	7828-T-34	7828-T-35	7828-T-36	7828-T-37	7828-T-38	7828-T-39	7828-T-40	7828-T-41	7828-T-42	7828-T-43	7828-T-44	7828-T-45	7828-T-46	7828-T-47	7828-T-48	7828-T-49	7828-T-50	7828-T-51	7828-T-52	7828-T-53	7828-T-54	7828-T-55	7828-T-56	7828-T-57	7828-T-58	7828-T-59	7828-T-60	7828-T-61	7828-T-62	7828-T-63	7828-T-64	7828-T-65	7828-T-66	7828-T-67	7828-T-68	7828-T-69	7828-T-70	7828-T-71	7828-T-72	7828-T-73	7828-T-74	7828-T-75	7828-T-76	7828-T-77	7828-T-78	7828-T-79	7828-T-80	7828-T-81	7828-T-82	7828-T-83	7828-T-84	7828-T-85	7828-T-86	7828-T-87	7828-T-88	7828-T-89	7828-T-90	7828-T-91	7828-T-92	7828-T-93	7828-T-94	7828-T-95	7828-T-96	7828-T-97	7828-T-98	7828-T-99	7828-T-100
1728-7	Facade	1728-21	Embouti de la porte de foyer	730-56-G	Robinet																																																																																																							
1728-8	Double pour porte de foyer	1728-22	Plaque de côté	704-Z-85	Plaque de coupe-tirage																																																																																																							
1728-9	Plaque de côté	1728-23	Plaque de dessus du four	730-56-G	Tige du clapet de coupe-tirage																																																																																																							
1728-10	Plaque de grille	1728-24	Plaque de grille	781-81	Pifon Lent.Vif																																																																																																							
1728-11	Encadrement de la grille verticale	1728-25	Encadrement de la grille verticale	4736-1	Encadrement de rosace																																																																																																							
1728-12	Pied	1728-26	Parabole côté extérieur, partie avant	781-81	Rosace de réglage																																																																																																							
1728-13	Parabole côté extérieur, partie arrière	1728-27	Parabole côté extérieur, partie arrière	C 10-730	Glissière																																																																																																							
1728-14	Parabole côté four	1728-28	Pièce complémentaire pour parabole	R 200	Tampon récupérateur (1) 200																																																																																																							
1728-15	Plaque de protection côté foyer	1728-29	Plaque de protection côté foyer	C 200	Cercle (1) 200																																																																																																							
1728-16	Grille à houille	1728-30	Grille à houille	C 160	Cercle (1) 160																																																																																																							
1728-17	Grille à bois	1728-31	Grille à bois	C 120	Tampon (1) 120																																																																																																							
1728-18	Grille verticale	1728-32	Grille verticale	2728-T-1	2728-T-2	2728-T-3	2728-T-4	2728-T-5	2728-T-6	2728-T-7	2728-T-8	2728-T-9	2728-T-10	2728-T-11	2728-T-12	2728-T-13	2728-T-14	2728-T-15	2728-T-16	2728-T-17	2728-T-18	2728-T-19	2728-T-20	2728-T-21	2728-T-22	2728-T-23	2728-T-24	2728-T-25	2728-T-26	2728-T-27	2728-T-28	2728-T-29	2728-T-30	2728-T-31	2728-T-32	2728-T-33	2728-T-34	2728-T-35	2728-T-36	2728-T-37	2728-T-38	2728-T-39	2728-T-40	2728-T-41	2728-T-42	2728-T-43	2728-T-44	2728-T-45	2728-T-46	2728-T-47	2728-T-48	2728-T-49	2728-T-50	2728-T-51	2728-T-52	2728-T-53	2728-T-54	2728-T-55	2728-T-56	2728-T-57	2728-T-58	2728-T-59	2728-T-60	2728-T-61	2728-T-62	2728-T-63	2728-T-64	2728-T-65	2728-T-66	2728-T-67	2728-T-68	2728-T-69	2728-T-70	2728-T-71	2728-T-72	2728-T-73	2728-T-74	2728-T-75	2728-T-76	2728-T-77	2728-T-78	2728-T-79	2728-T-80	2728-T-81	2728-T-82	2728-T-83	2728-T-84	2728-T-85	2728-T-86	2728-T-87	2728-T-88	2728-T-89	2728-T-90	2728-T-91	2728-T-92	2728-T-93	2728-T-94	2728-T-95	2728-T-96	2728-T-97	2728-T-98	2728-T-99	2728-T-100					
1728-19	Support de barre droite	1728-33	Support de barre droite	780-80	Cornière																																																																																																							

JASMIN

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 1728

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée • Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de \varnothing 125 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier.
Encadrements des portes et poignées chromés.
Pieds émaillés.

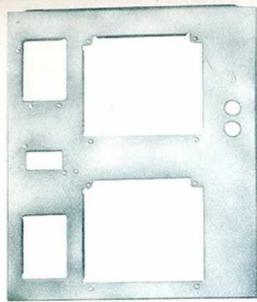
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale.....mm	800
Plaque de dessus...mm	650x450
Largeur du four...mm	260
Hauteur du four...mm	220
Profondeur du four...mm	345
Nombre de trous.....	2
Diamètre des trous...mm	200
Poids d'expéd. env. kg	108

Sur demande spéciale et moyennant supplément de prix, cette cuisinière peut être livrée avec:

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté.

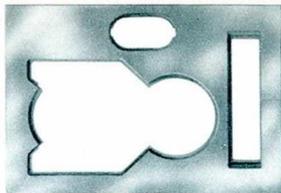
DE DIETRICH & C^{IE}



1728-T-4



1728-T-6



1728-24



1728-T-18



1728-T-19



1728-27



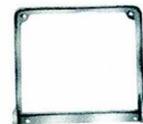
1728-25



1728-13



1728-T-21



1728-1



1728-T-2



1728-T-3



1728-11



1728-14



1728-T-20



1728-3



1728-4



1728-T-5



1728-17



1728-T-24



1728-5



1728-7



1728-2



R-200



1728-9



1728-16



1728-8



1728-12



1728-10



1728-6



C-200



1728-19



1728-20



1728-26



1728-15



4738-Z-83



736-T-8



C-160



1728-T-23



736-Z-91



5738-2



5738-3



1728-18



1728-23



1728-T-11



C-120



1728-T-22



704-Z-85



730-56 G



1728-21



1728-22



1728-23



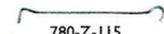
C 8-730



C 10-730



1728-T-8



780-Z-115



5738-81



5738-82



4738-8



4738-9



780-80



1728-84

CUISINIÈRE N° 1728

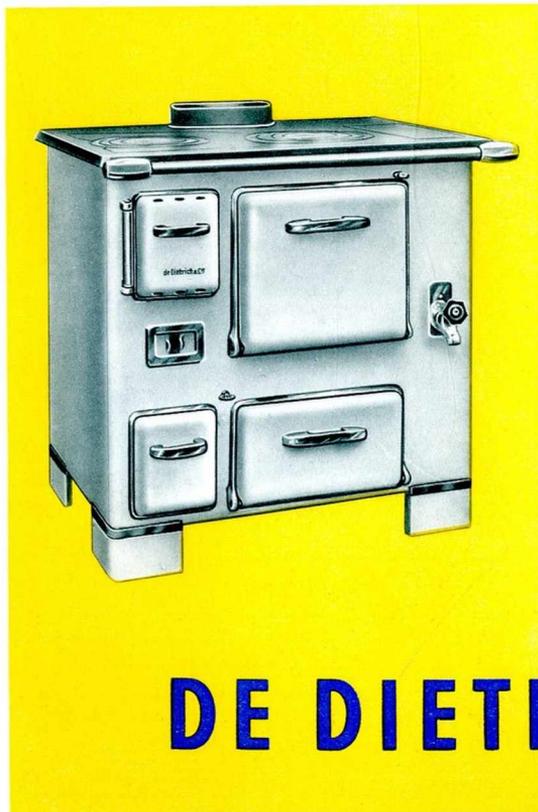
N°	Désignation	N°	Désignation	N	Désignation
1728 1	Cadre fixe de four et d'étuve	1728 16	Parabole arrière	730 56 D	Support de barre droit
1728 2	Entroise	1728 17	Cadre de cendrier	730 56 G	Support de barre gauche
1728 T 2	Tôle intér. de la porte de four et d'étuve	1728 18	Plaque de protection avant	736 T 8	Plaque de robinet
1728 T 3	Embouti de la porte de four et d'étuve	1728 T 18	Fond de four	736 Z 91	Clef pour robinet de tirage
1728 3	Cadre fixe de foyer	1728 T 19	Support de pâtissier	780 80	Piton
1728 4	Cadre mobile de foyer	1728 19	Cadre pour buse	780 2 115	Tissonnier
1728 T 4	Facade	1728 20	Tampon de buse	4738 8	Poignée de porte
1728 T 5	Embouti de la porte de foyer	1728 T 20	Cendrier	4738 9	Poignée de porte
1728 5	Double pour porte de foyer	1728 T 21	Bassin	4738 2 83	Robinet
1728 T 6	Plaque de côté	1728 21	Cage du clapet de tirage	5738 2	Encadrement du clapet de coupe tirage
1728 6	Plaque de dessus du four	1728 22	Pièce complèm. p. cage du clapet de tirage	5738 3	Clapet de coupe tirage
1728 7	Plaque de grille	1728 T 22	Mitre	5738 81	Tige du clapet de coupe tirage
1728 8	Encadrement de la grille verticale	1728 T 23	Registre de tirage	5738 82	Cadre extérieur de registre
1728 T 8	Pied	1728 23	Clapet de tirage	C 8 730	Registre
1728 9	Parabole côté extérieur	1728 24	Embouti de cendrier	C 10 730	Glissière
1728 10	Parabole côté four	1728 24	Plaque de dessus	R 200	Tampon récupérateur (1 200
1728 11	Pièce complémentaire pour parabole	1728 25	Couvercle de bassin	C 200	Cercle (1 200
1728 T 11	Plaque de protection côté foyer	1728 26	Buse	C 160	Cercle (1 160
1728 12	Plaque de protection arrière	1728 27	Lunette	C 120	Tampon Ø 120
1728 13	Grille à huile	1728 84	Tige du clapet de tirage		
1728 14	Grille à bois	1728 85	Barre de protection de deva		
1728 15	Grille verticale	704 Z 85	Crochet de tampon		

TULIPE

CUISINIÈRE ACIER ÉMAILLÉ - N° 3736

avec dispositif permettant la marche au ralenti

Foyer fonte mixte avec étuve et four • Dessus poli avec barre de devant chromée •
Buse ovale milieu dessus ou milieu arrière avec mitre de ϕ 139 mm.



Bassin affleurant avec robinet moderne chromé.
Orifice de nettoyage sous le four, côté cendrier
Encadrements des portes et poignées chromés.
Couvre-joints chromés sur pieds émaillés.

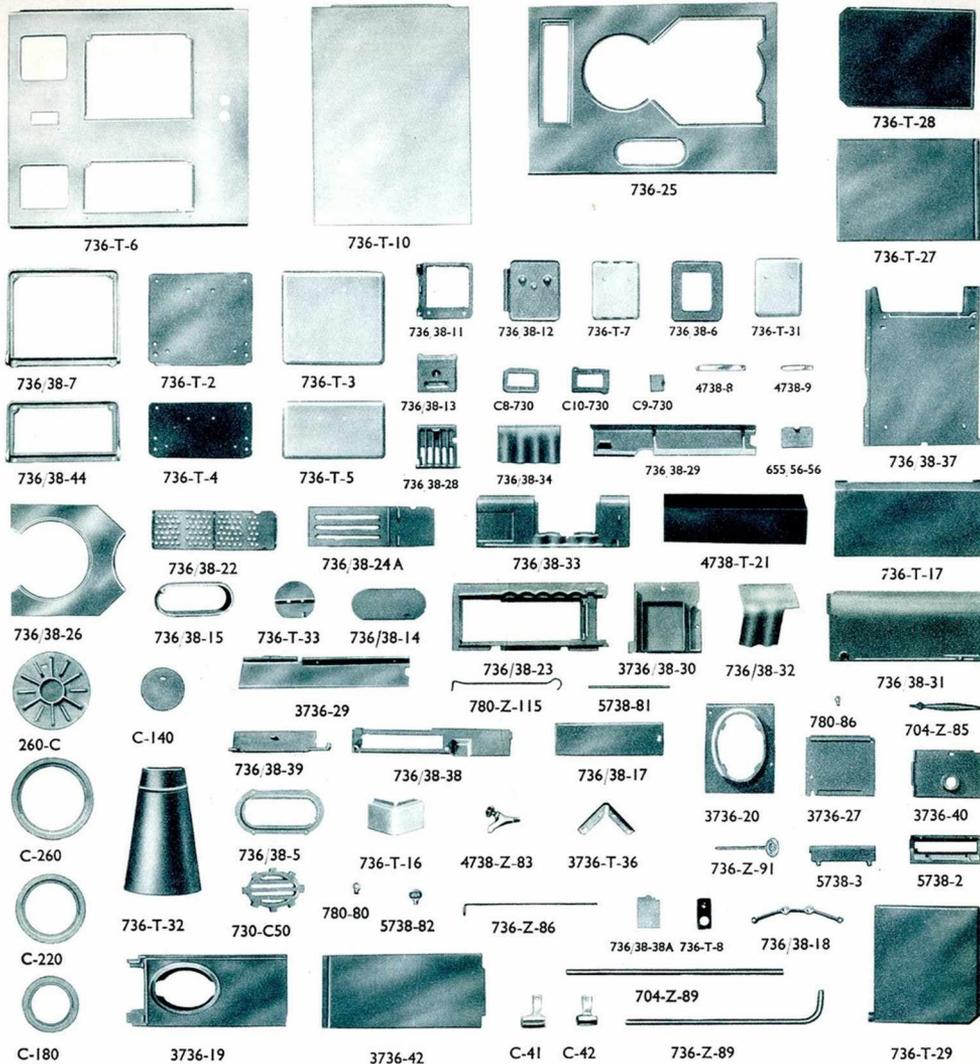
CARACTÉRISTIQUES

Hauteur totale	mm	800
Plaque de dessus...	mm	800x550
Largeur du four	mm	330
Hauteur du four.....	mm	260
Profondeur du four .mm		445
Nombre de trous		2
Diamètre des trous mm		260
Poids d'expéd. env. kg		152

Sur demande spéciale cette cuisinière peut être livrée avec foyer pot et moyennant supplément de prix avec :

- 1) barre contournante,
- 2) couvercle de propreté.

DE DIETRICH & C^{IE}



CUISINIÈRE N° 3736

N°	Désignation	N°	Désignation	N°	Désignation
655-56-56	Registre	736-25	Plaque de dessus	3736-T-36	Couvre-joints
704-Z-85	Crochet de tampon	736-38-26	Lunette	4738-8	Poignée de porte
704-Z-89	Barre de protection de devant	736-T-27	Fond de four	4738-9	Poignée de porte
736-T-2	Tôle intérieure de la porte de four	736-T-28	Support de pâtissier	4738-T-21	Cendrier
736-T-3	Embouti de la porte de four	736-38-28	Grille verticale	4738-Z-83	Robinet
736-T-4	Tôle intérieure de la porte d'étuve	736-38-29	Plaque de protection avant	5738-2	Encadrement du clapet de coupe-tirage
736-T-5	Embouti de la porte d'étuve	736-T-29	Bassin	5738-3	Clapet de coupe-tirage
736-38-5	Encadrement de la buse	736-38-31	Parabole extérieure	5748-81	Tige du clapet de coupe-tirage
736-T-6	Facade	736-T-31	Embouti de cendrier	5738-82	Filon Lent Vif
736-38-6	Cadre de cendrier	736-T-32	Mitre	C-41	Support de barre, fermé
736-38-7	Cadre de four (fixe)	736-38-32	Parabole arrière	C-42	Support de barre, ouvert
736-38-11	Embouti de la porte de foyer	736-38-33	Parabole côté four	260-C	Tampon récupérateur (1) 260
736-T-8	Plaque de robinet	736-T-33	Registre de tirage	C-260	Cercle (1) 260
736-T-10	Plaque de côté	736/38-34	Pièce complément. p. parabole côté four	C-220	Cercle (1) 220
736-38-12	Cadre fixe de foyer	736/38-37	Dessus de four	C-180	Cercle (1) 180
736-38-13	Cadre mobile de foyer	736/38-38	Cage du clapet de tirage	C-140	Tampon (1) 140
736-38-14	Double pour porte de foyer	736/38-38A	Pièce compl. de la cage du clapet de tirage	C8-730	Cadre extérieur du registre
736-38-15	Buse	736-38-39	Clapet de tirage	C9-730	Registre
736-T-16	Pied	736-38-44	Cadre fixe d'étuve	C10-730	Glissière
736-38-17	Couvercle de bassin	736-Z-86	Tige du clapet de tirage	730-C50	Grille à houille
736-T-17	Plaque de protection côté foyer	736-Z-89	Barre de protection gauche et droite	3736-19	Support du pot
736-38-18	Entretoise	736-Z-91	Clef pour registre de tirage	3736-20	Pot
736-38-22	Grille à bois	780-80	Piton	3736-27	Plaque horizontale
736-38-23	Support de grille	780-86	Loquet de fermeture	3737-29	Plaque de protection avant
736-38-24A	Grille à houille	780-Z-115	Tisonnier	3736-40	Plaque de protection facade
		3736/38-30	Plaque de protection arrière	3736-42	Plaque de protection extérieure

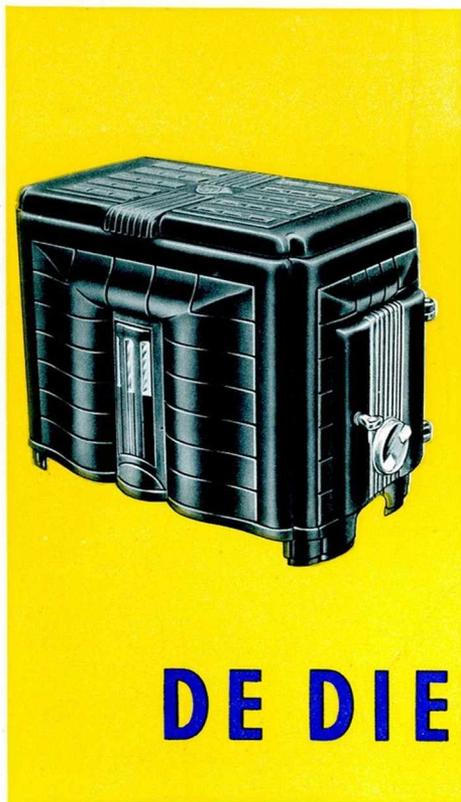
FOYER POT

SAINT-HUBERT

POËLE A BOIS - N° 483

POËLE A BOIS EN FONTE ÉMAILLÉE AVEC SOLE RÉFRACTAIRE. FEU VISIBLE. FERREMENTS CHROMÉS.

Pour la marche au bois il est joint un chevalet en fonte pour supporter l'extrémité des bûches sur le devant du foyer.



Pour le chauffage au charbon nous livrons moyennant supplément de prix une grille corbeille et un cendrier.

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	m ²	1
Puissance calorif. nominale cal/h		4.000
Puissance de chauffe moyenne m ²		130
Hauteur totale.....	m	0,455
Largeur au corps.....	m	0,580
Profondeur au corps.....	m	0,320
Diamètre de la buse.....	m	0,097
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.....	m	0,385
Poids d'expédition environ ...	kg	71

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (-5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

DE DIETRICH & C^{IE}



483-7



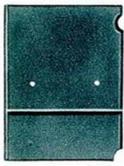
483-1



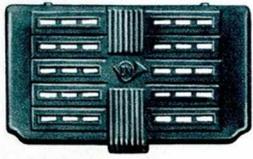
483-3



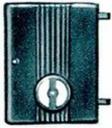
483-8



483-10



483-13



483-4

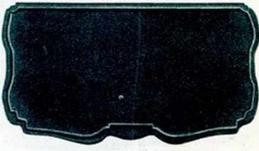


483-9

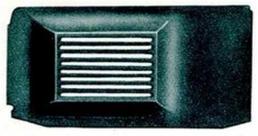
483-9A



483-12



483-6



483-14



483-Z-80



483-5



483-60



DN-140



640-5



483-11



780-Z-115



624-80



622-80



780-87



624-15



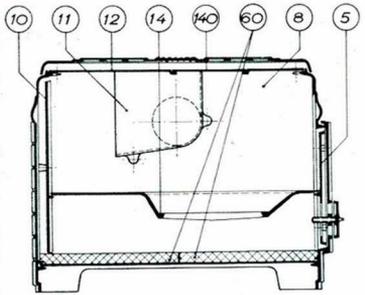
782-87



483-2

NOMENCLATURE DU POÊLE A BOIS N° 483

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
483-1	Plaque de côté gauche	483-11	Retour de flamme
483-2	Encadrement de mica	483-12	Plaque de dessus
483-3	Façade	483-13	Couvercle
483-4	Porte de foyer-cendrier	483-14	Grille-corbeille à charbon
483-5	Plaque de protection de la porte de foyer-cendrier	483-60	Brique réfractaire
483-6	Plaque de dessous	483-Z-80	Cendrier
483-7	Plaque arrière	DN-140	Tampon
483-8	Plaque de côté droite	622-80	Loquet de fermeture
483-9	Plaque de protection côté gauche (partie avant)	624-15	Chenet
483-9A	Plaque de protection côté gauche (partie arrière)	624-80	Gachette de loquet
483-10	Plaque de protection arrière	640-5	Buse
		780-87	Clef de manœuvre
		780-Z-115	Tisonnier
		782-87	Rosace de réglage

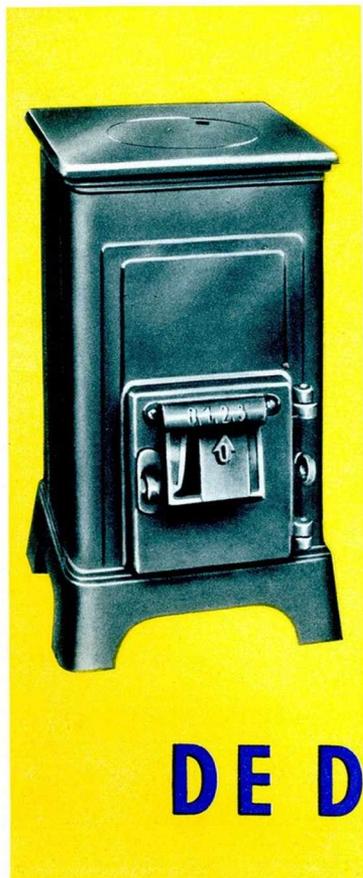


MODESTE

CALORIFÈRE EN FONTE - N° 508 L

A FEU CONTINU

Calorifère de construction simple et robuste. Garni intérieurement de briques réfractaires. Plaque de dessus à tampon. Réglage par registre sur la porte de cendrier. Décendrage par grille rotative. Tiroir cendrier. Dessus chauffé.



COMBUSTIBLES PRÉCONISÉS:

Anthracite 20/30
Houille maigre 20/30
Coke métallurgique 20/40
Boulets, bois, etc.

CARACTÉRISTIQUES

Surface de chauffe	m ²	0,80
Puissance calorifique nominale cal/h		3.200
Puissance de chauffe moyenne.....	m ²	100
Hauteur totale	m	0,580
Dimensions de la plaque de dessus.....	m	0,37/0,34
Largeur au corps	m	0,300
Profondeur au corps.....	m	0,275
Diamètre de la buse.....	m	0,111
Distance du sol à la partie supérieure de la buse.....	m	0,525
Poids d'expédition environ	kg	54

La puissance de chauffe en m² est donnée pour un écart de température de 25° (- 5° à l'extérieur et + 20° à l'intérieur) et pour une pièce à déperditions de chaleur normales.

DE DIETRICH & C^{IE}



508K-01.02
Fa. 28



508K-01.04
Fa. 28



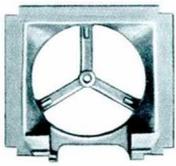
508L-01.03
Fa. 28



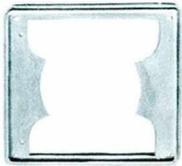
210K-01.02



Hz 2110-01.01
Fa. 28



Hz 2110-02.02
Fa. 28



Hz 2110-01.05
Fa. 28



508-01



508-Z-82



508-02
X



Hz 2110-02.04
Fa. 28



3303-01.06
210-K-01.03



Hz 2110-03.01



781-5



Hz 2110-02.07
Fa. 28



Hz 2110-02.03
Fa. 28



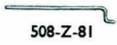
Hz 2110-03.02
Fa. 28



Hz 2110-02.08



508L-05.01



508-Z-81



Hz 2110-03.04



780-80



780-Z-115



780-87



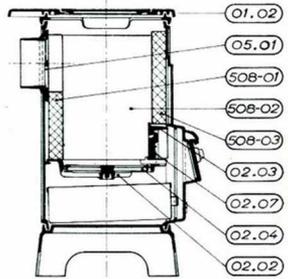
Hz 2110-03.03
Fa. 28



508-03

NOMENCLATURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU CALORIFÈRE N° 508 L

N°	DÉSIGNATION	N°	DÉSIGNATION
508 L - 01.03 Fa. 28	Plaque arrière	Hz 2110-02.02 Fa. 28	Support de grille
508 L - 05.01	Grille de buse	Hz 2110-02.03 Fa. 28	Encadrement de la plaque de foyer
781 - 5	Buse	Hz 2110-02.04 Fa. 28	Grille rotative
508 - 01	Brique arrière	Hz 2110-02.07 Fa. 28	Plaque de foyer
508 - 02 - X	Brique de côté	Hz 2110-02.08 Fa. 28	Poignée de la plaque de foyer
508 - 03	Brique avant	Hz 2110-03.01 Fa. 28	Porte de foyer
508 K - 01.02 Fa. 28	Façade	Hz 2110-03.02 Fa. 28	Registre de réglage
508 K - 01.04 Fa. 28	Plaque de côté	Hz 2110-03.03 Fa. 28	Plaque indicatrice
508 Z - 81	Tige de déclenchement	Hz 2110-03.04 Fa. 28	Poignée de fermeture
508 Z - 82	Cendrier	780 - 80	Pilon
210 K - 01.02	Plaque de dessus	780 - 87	Clef de manœuvre
3303 - 01.06	Tampon	780 - Z - 115	Tisonnier
210 K - 01.03	Socle		
Hz 2110-01.01 Fa. 28	Encadrement de la plaque de dessus		



DE DIETRICH & C^{IE} NIEDERBRONN-LES-BAINS (BAS-RHIN)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE UN MILLIARD DE FRANCS

Tél.: No 3 & 5 Niederbronn-les-Bains

Registre de Commerce Strasbourg 54 B 59

Bureaux à PARIS: 39bis, Rue de Châteaudun (9^e)

Tél. 5145 Trinité

MAISON
EN



FONDÉE
1684

TARIF APPAREILS DE CHAUFFAGE

JANVIER 1955

Ce tarif annule tous les précédents.

Les prix du présent tarif constituent les prix de vente à l'usager, taxes à la valeur ajoutée de 16,85% et de transaction de 1% comprises, taxe locale en sus. Ils s'entendent pour marchandise prise en magasin du vendeur et payée comptant.

Conformément à nos conditions générales de vente les commandes sont enregistrées sans engagement de délai, ni de conditions et prennent rang suivant l'ordre d'arrivée.

Toute livraison est facturée au prix du jour de l'expédition.



POÊLES

DÉSIGNATION DES MODÈLES	No	Exécution	Exécution
		noire	émaillée
		Francs	Francs
Calorifère Américain « PRINCE »	749	—	28.800.-
» » « PRÉSIDENT » . .	753	—	34.800.-
» Tous combustibles « LAURÉAT »	664	—	50.700.-
» Irlandais « GILBERT »	781	—	15.700.-
Cheminée « MIGNON »	644	—	15.200.-
» Irlandais à ailettes « PATRICK » .	3	26.400.-	37.600.-
» Irlandais à ailettes « WINDSOR » .	382	37.600.-	—
Poêle d'atelier « ARTISAN », 3 étages .	86-III	49.200.-	—
» » 4 »	86-IV	52.400.-	—
» » 5 »	86-V	55.600.-	—
» » 6 »	86-VI	58.800.-	—
Enveloppe ajourée pour			
» poêle « ARTISAN » 86-III		3.900.-	—
» » » 86-IV		4.750.-	—
» » » 86-V		5.600.-	—
» » » 86-VI		6.450.-	—

NOTA : Les poêles Artisan et le calorifère Irlandais à ailettes n° 382 sont soumis à des conditions de remise spéciales et ne bénéficient notamment jamais de la bonification de transport.

CUISINIÈRES



CUISINIÈRES EN TOLE D'ACIER	No	Francs
«PERCE-NEIGE» - feu continu - forme bloc - dessus 750x550 mm - bassin affleurant avec robinet Couvercle de propreté	1733	43.500.— 4.000.—
«PRIMEVERE» - feu continu - dessus débordant 800x575 mm - barre devant bassin affleurant avec robinet Supplément pour barre contournante Couvercle de propreté	2733 A	45.000.— 1.850.— 4.500.—
«MUGUET» - feu continu - forme bloc, sans bassin - dessus 600x550 mm Couvercle de propreté	732	36.900.— 3.500.—
«ANEMONE» - feu continu - dessus débordant 650x575 mm - sans bassin - barre devant Supplément pour barre contournante Couvercle de propreté	1732 A	38.300.— 1.850.— 3.700.—

PIÈCES DE RECHANGE

Pièces courantes en fonte	Prix min. unitaire	Prix au Kilo
	Francs	Francs
Brutes	85,—	215,—
Chromées	280,—	700,—
Emaillées	145,—	380,—
Briques réfractaires		70,—
Mastic prix net		95,—
Foyers ovales ou rectangulaires en une pièce . .		180,—
Foyers mixtes en plusieurs pièces		190,—
Grilles de foyer de cuisinières et barreaux de grille		200,—
Dessus de cuisinières en fonte brute		190,—
Dessus de cuisinières polis		380,—

Bassin tôle cuisinière :

5 litres . . frs 1.925,- la pièce 8 litres . frs 2.540.- la pièce
7 » . . « 2.335,- » 11 » . » 2.940.- »

Barre de côté : pour cuisinières N° 2733A frs 650.- pièce
N° 1732A » 650.- »

Support intermédiaire . . frs 300.- pièce
» d'extrémité . . . » 370.- »

Tôle émaillée :

	A la masse	En blanc ou couleur
	Francs	Francs
Pièces de moins de 2 dm ² la pièce . .	140,—	225,—
Pièces de 2 à 5 dm ² , le dm ²	65,—	120,—
Pièces de 5 dm ² et plus, le dm ² . . .	60,—	90,—

Robinet de cuisinière chromé :

A pression avec volant bakélite, la pièce frs 1050.-

NOTA. — Les pièces de rechange sont toujours livrées départ Usine, emballage et frais de manutention en sus.